Défense de la langue française Nº 231 janvier



Nº 231 janvier - février - mars 2009

Le mot du président

Vocabulaire chic.Jean Dutourd,de l'Académie française

Le français dans le monde

- 4 Anglicismes de la Belle Province. *Marcienne Martin*
- 6 Pour tout l'or des mots. Étienne Bourgnon
- 8 Concours Philippe-Senghor.
- 10 Les brèves.

 Françoise Merle

Les langues de l'Europe

14 L'anglais n'est pas la langue de l'UE.

Roger Vancampenhout

Le français en France

18 L'Académie gardienne de la langue. Jacqueline de Romilly, de l'Académie française

Vocabulaire

23 Mots en péril. *Jean Tribouillard*

- 24 Acceptions et mots nouveaux.
- 25 Au four et au moulin. *Pierre Delaveau*
- 28 L'angoisse, l'angine et l'esquinancie.

 Philippe Lasserre
- 30 Servir/Desservir. *Joseph Sans*
- 32 Des branches...

 Denis Lemordant
- 34 Mot.

 Bernie de Tours

Style et grammaire

- 35 Usage malmené. Raymond H. Lévy
- 36 L'« e » muet. Rose Celli
- 38 Extrait de La Lettre du CSA.
- 39 Le saviez-vous? Jean-Pierre Colignon, Jacques Pépin Jean Tribouillard

Humeur/humour

- 43 L'aire du taon. *Jean Brua*
- 44 Triomphe de la chimie. *Bernard Leconte*
- 45 Carpettes anglaises.

 Marc Favre d'Échallens
- 46 Au pays de la Charente. *Guy Duquerroy*

47 Une originale aphérèse. *Jean Duchêne*

Comprendre et agir

- 48 Mots de sport.

 Douglas Broomer
- 50 L'ingénieur et sa langue. Paul Viérin
- 52 Le style administratif. Mireille Brahic
- 54 Loi du 4 août 1994. *Jean-Claude Amboise*
- 55 Mots croisés de Melchior.
- 56 Furetière... (suite et fin) Anne-Marie Lathière.
- 60 Tableau d'horreurs. *Marceau Déchamps*
- 61 Tableau d'honneur. Marceau Déchamps

La langue française pour

62 Jean-Robert Pitte.

Nouvelles publications

- 64 Claudie Beaujeu Danielle Bouverot Nicole Vallée
- I à XIV

La vie de DLF

Défense de la langue française 222, avenue de Versailles, 75016 Paris Téléphone: 01 42 65 08 87

Courriel: direction@langue-

francaise.org
Site: www.langue-francaise.org

Directrice de la publication : Guillemette Mouren-Verret

Paul Koch imprimeur 94130 Nogent-sur-Marne Revue trimestrielle Dépôt légal P-2009-1

Dépôt légal nº 8 CPPAP nº 0313 G 83143

Vocabulaire chic

Notre président nous a rappelé que nous trouverions dans son École des jocrisses (Flammarion, 1970) de quoi alimenter cette page. En effet, cette satire renferme des dizaines d'analyses sur le langage. Commençons donc par ces lignes extraites du chapitre intitulé « D'une certaine Terreur et de son Thermidor ».

Il eût été fastidieux d'énumérer tous les vocables et formules magiques dont se nourrit l'esprit contemporain, et qui ne sont en général que la traduction en jargon prestigieux de choses très ordinaires ou de mots courants. Ainsi, *extrapoler* pour « passer du coq-à-l'âne » ; *contentieux* pour « rancune, compte à régler » ; *apparatchik* pour « sous-fifre » ; *conventionnel* pour « comitard » ; *charisme*, *substratum*, *continuum*, *facticité*, *temporalité*, *historicité*, *implication*, *incidence*, etc., sans parler de locutions telles que *en toute rigueur*, ou *toutes choses égales d'ailleurs* qui ne servent qu'à l'ornement du discours. L'anglais joue un rôle considérable dans ce vocabulaire. Les anglicismes sont doublement chargés de magie, primo parce qu'on n'en connaît pas bien le sens, secundo à cause de leur exotisme. Une des lois du vocabulaire chic est que les mots français, les mots du peuple, ne font pas sérieux.

Jean Dutourd

de l'Académie française

NDLR : *La Chose écrite*, nouveau livre de notre président, rassemble toutes ses chroniques littéraires (Flammarion, 2009, 576 p., 25 €).



français dans le monde

Anglicismes de la Belle Province

Capital linguistique, la langue est la mémoire de la culture et de l'histoire d'une société, mais elle représente aussi un capital économique. En effet, du nombre de locuteurs utilisant telle série lexicale dépend la pérennité de la série elle-même. Si dans le pays de Molière des anglicismes tels que « week-end » ou « parking », par exemple, sont entrés dans l'usage courant, dans la Belle Province ces mêmes locutions ont été traduites par fin de semaine et aire de stationnement. Dans la province du Québec, où la loi 101¹ impose l'utilisation de la langue française tant dans les administrations que dans les entreprises, certaines catégories du lexique sont encore composées en majeure partie d'anglicismes. Il en est ainsi de la terminologie consacrée aux pièces automobiles ou à d'autres secteurs de l'industrie. Bien que l'Office de la langue française (OLF) veille à l'application des règles de la francisation, le Québécois dit qu'il va « braker », pour freiner, ou faire gonfler ses « tires », pour ses pneus. Pour pouvoir comprendre ce phénomène, il faut nous replacer au cœur de l'Histoire. Lors du traité de Paris (1763), la Nouvelle-France était devenue possession anglaise ; les pouvoirs politique, économique et linguistique ont donc changé de main.

Force est de constater que si la langue française a repris une place dont elle avait été spoliée elle draine avec elle des pratiques langagières et sociales qui montrent un pouvoir anglophone encore présent, bien que déguisé. Par exemple, nous trouvons une série de locutions françaises construites autour du verbe *partir* sur le modèle anglais *to start*. Le tableau² ci-après les présente avec, en regard, la valeur sémantique en français standard :

anglicisme	français standard
(partir) une rumeur	lancer
(partir) à son compte	s'établir, fonder, se lancer
(partir) un journal	fonder
(partir) un magasin	ouvrir
Je vais (partir) mon gendre	lancer
Va (partir) l'auto	faire partir
C'est lui qui a (parti) la discussion	soulevé, engagé
C'est lui qui a (parti) l'incendie	provoqué

Des efforts ont été faits afin d'opérer une traduction de termes anglais en langue française tel le lexique mis en place pour les industries minières. Cependant, des pratiques sociales comme l'achat de biens de consommation semblent, a priori, anodines. En fait, les étiquettes sur lesquelles figurent nom du produit, composition, etc. présentent la version anglaise en premier affichage, et la version française comme une traduction de la précédente. Ce qui revient à dire que pour le lecteur, aussi consommateur, la langue anglaise a, malgré la loi 101, préséance sur la langue française. Voici quelques exemples : l'étiquetage sur une bouteille d'huile d'olive importée d'Italie porte en première mention « Cold pressed extra virgin olive oil » et sa traduction française « Huile d'olive extra vierge pressée à froid » ; une boîte renfermant des sachets de thé importés de la province anglophone de l'Ontario présente l'intitulé du produit en langue anglaise du côté de son ouverture, les mentions en langue française sont au dos de l'emballage. Une majorité de produits vendus dans cette province francophone sont ainsi conçus.

_

^{1.} La Charte de la langue française, ou loi 101, fut promulguée en 1977. En préambule à celle-ci, il est dit que : « Langue distinctive d'un peuple majoritairement francophone, la langue française permet au peuple québécois d'exprimer son identité ».

^{2.} Cf. Corrigeons nos anglicismes, de Jacques Laurin (Les Éditions de l'Homme, Montréal, Québec, Canada, 1975, p. 131).

Cette pratique sociale renvoie à la notion de territoire. En effet, la traduction de l'anglais au français opère à partir de la culture anglophone, c'est-à-dire de ce territoire-là. Néanmoins, ces pratiques intervenant sur un espace francophone infèrent donc que le territoire linguistique est bien celui de l'anglais. Dans le cas contraire, nous aurions une traduction des termes de la langue française vers la langue anglaise. Force est de constater que la reconquête de la langue française n'est pas terminée dans la Belle Province.

Marcienne Martin

Pour tout l'or des mots

C'est sous cette dénomination que l'association Semaines de la lecture a ouvert à Fribourg (Suisse), à la mi-janvier 2009, une exposition interactive du plus haut intérêt. Le concept est fondé sur la structure d'une banque. Mais il s'agit d'une banque spéciale où le visiteur est invité à découvrir, à compter, à jouer, « bref, à investir dans la valeur, la richesse, la beauté, le pouvoir, l'art des mots ».

Ainsi, au **guichet de l'emprunt et du prêt**, il découvre d'où viennent les mots *élixir*, *jasmin*, *canif*, *tunique*, *chenapan*, etc. Il apprend aussi à quand remonte la première vague d'anglicismes, combien de mots le français a empruntés à d'autres langues et pour quelles raisons. Et il reçoit des réponses à bien d'autres questions.

Au **guichet du change**, le visiteur passe aux mots de la francophonie, en particulier ceux d'Afrique et du Québec. En voici quelques-uns :

- Il se prend pour le berlicoco du monde (le nombril du monde).
- Assez de babouner (bouder).

- Elle se *dadine* (elle marche comme un mannequin lors d'un défilé de mode).
- Elle alla voir le cabinard (le médecin).
- *Virguler* vers de nouvelles *parlures* (bifurquer vers d'autres manières de parler).
- Réduisez vos talons (soyez moins orgueilleux).
- Laissez-vous cadeauter (dorloter).

Quant au **guichet du capital**, il permet d'évaluer son capital personnel de mots et de réfléchir aux nuances du vocabulaire. Dans la **salle des coffres**, « *le dictionnaire se décline en autant de découvertes insolites* ».

Le **couloir des mots** montre le pouvoir des mots. Délicats à manier, ils peuvent blesser ou guérir, faire pleurer ou chanter, ouvrir ou fermer les cœurs. Ils peuvent donner des coups de cœur, de foudre, de pouce, de bec, de chance, de grisou, de vieux, de maître, d'éclat, de baguette magique, d'État, etc.

L'exposition comporte encore une **colonne** où des écrivains font part de leur rapport aux mots, ainsi qu'une **paroi** où peintres et plasticiens offrent au visiteur des œuvres qui expriment ce que leur inspirent les mots.

En chiffres, le *Petit Robert* comprend 60 000 mots ; un vocabulaire de culture générale en représente 30 000 et le vocabulaire courant est estimé à 3 000 mots.

Cette remarquable exposition s'adresse au grand public comme aux élèves des écoles de différents niveaux. Dès sa fermeture, le 11 mars, elle sera transférée à Porrentruy (canton du Jura), où elle constituera un fleuron de la 14^e Semaine de la langue française et de la Francophonie dans cette ville. Au demeurant, des entretiens vont être engagés avec une délégation de Limoges en vue d'une présentation dans la capitale de la Haute-Vienne.

Étienne Bourgnon

Cercle François-Seydoux

Concours Philippe-Senghor

Les « ambassadeurs culturels » du 3° concours scolaire francophone Philippe-Senghor (voir *DLF*, n° 230, p. 6) ont répondu à la question : « Que représente pour vous le partage de la langue française ? » Après avoir publié les réponses de James Noël, Michèle Rakotoson, Florina Illis et Nafissatou Diouf, représentant respectivement Haïti, Madagascar, la Roumanie et le Sénégal, nous reproduisons celles qui nous sont parvenues après le bouclage du précédent numéro. Toutes ces réponses sont enregistrées sur le site de DLF (www.langue-francaise.org).

Je ne pense pas qu'il y ait une gloire particulière à avoir la langue française en partage, par rapport à toute autre langue, mais, s'il y a une chose dont nous pouvons nous enorgueillir, c'est qu'en apportant, chacun d'entre nous, notre part d'humanité au sein de cette langue, nous accouchons d'un rêve plus grand porté par une parole plus riche et plus forte.

Gustave Akakpo (Togo)

Pour moi, le partage de la langue française, c'est une fraternité!

La spécificité d'une langue, c'est la pertinence du sens, la grâce de l'expression, la vibration des sons.

C'est le partage d'une sensibilité, d'une richesse de points de vue, d'une qualité d'esprit, d'une culture.

C'est une joie et un privilège de prendre part à ce que l'on appelle l'exception culturelle française, pour que la langue française reste vivante et incontournable.

Je ne suis jamais aussi heureuse que lorsque je partage ce que j'aime...

Cyriell	e Clair ((France)
---------	-----------	----------

C'est certainement le hasard de l'Histoire qui nous fait rencontrer une langue, une culture en plus de notre langue maternelle. Rencontrer une langue porteuse d'un message qui va au-delà d'elle-même et embrasse le vaste monde est une chance inouïe. Je sais, comme tout un chacun, que Diderot ou Voltaire ou Molière et d'autres encore sont français, mais je les fréquente comme concitoyens des hommes d'ici et d'ailleurs, attachés à la liberté et à la dignité de la personne humaine. C'est la chance de la France d'avoir de tels hommes qui ont porté un tel message en français tout en franchissant les frontières de leur nation et de leur identité. Certes, la France doit se soucier de son identité, mais elle ne doit jamais oublier que, sans ces hommes, ce pays et cette langue sombreraient dans un banal anonymat.

Mohammed Ennaji (Maroc)

Le 4e concours scolaire francophone Philippe-Senghor est ouvert aux élèves du dernier cycle de l'enseignement élémentaire du Bénin, du Burundi, d'Haïti, du Liban, de Madagascar, du Mali, du Maroc, du Québec, de Roumanie, du Sénégal, du Togo et de la Tunisie.

Les brèves

de la francophonie - de chez nous - et d'ailleurs

Suisse:

- La session annuelle du comité de coopération interparlementaire constitué par le Conseil régional de la Vallée d'Aoste, la communauté française Wallonie-Bruxelles et le Parlement jurassien s'est tenue à Delémont les 17 et 18 novembre 2008. Les représentants de ces communautés ont fait un bilan de la situation politique et institutionnelle de leur région.

- Dans le mensuel Défense du français, lancé en 1960, l'Association suisse des journalistes de langue française a publié il y a quelques mois sa 500º fiche traitant de fautes de langage ou d'anglicismes inutiles. Ces fiches peuvent être classées par ordre alphabétique.

Défense du français, 20, rue du Temple, CH-1012 Lausanne, courriel : abo@francophonie.ch

- Le 23^e Salon international du livre et de la presse de Genève aura lieu du 22 au 26 avril. La Turquie en sera l'invitée d'honneur.

Chine:

Le 1^{er} décembre a paru Trait d'union, mensuel gratuit destiné aux francophones de Hong Kong et de Macao. Tiré à 5 000 exemplaires, ce magazine d'informations générales de 16 pages est préparé par deux jeunes Françaises habitant la région. (Nouvelles de Flandre, nº 51.)

_

En Thaïlande, le français est la deuxième langue étrangère étudiée dans le secondaire, et la quatrième dans le supérieur, après l'anglais, le japonais et le mandarin. Si l'on note une diminution du nombre d'élèves qui étudient notre langue (55 000 en 2006, 41 290 en 2008), le français reste une langue « aimée » et que l'on choisit pour l'image et la culture qu'elle véhicule. (lepetitjournal.com, 9 janvier

(lepetitjournal.com, 9 janvier 2009.)

Les cours dispensés au Collège de France sont désormais en ligne sur le site www.college-de-france.fr. Et des débats par visioconférences seront organisés dans des campus numériques francophones de l'AUF* après retransmission en direct des leçons inaugurales. (Lettre électronique de l'AUF, nº 45, 12 janvier 2009 : www.auf.org.)

_

En partenariat avec l'OIF*, TV5 Monde organise, du 12 janvier au 16 décembre 2009, des « cours de français des relations internationales », pour les diplomates en poste à Paris.

Renseignements:

catherine.braun@francopho nie.org et site de TV5 Monde:tv5.org/index.php

_

À l'initiative d'associations et de syndicats français et étrangers (allemands, espagnols, italiens...), et de parlementaires, une conférence de presse internationale pour le droit de travailler dans sa langue nationale dans son pays a été organisée à l'Assemblée nationale, le 9 mars 2009.

_

L'ambassade de Roumanie à Paris et l'OEP* ont organisé, le 20 février, une journée d'étude, dont le sujet était : « Le multilinguisme européen et l'enseignement supérieur ».

Liban:

C'est à Beyrouth qu'Abdou Diouf, secrétaire général de l'OIF*, a célébré, le 20 mars, la Journée internationale de la Francophonie et a rappelé que la langue française unit « 200 millions de locuteurs dans le monde et rassemble 870 millions de personnes des 70 États et gouvernements de l'OIF ».

Ce jour-là, comme les jours qui ont précédé et suivi la Semaine de la langue française (du 16 au 23 mars), de nombreuses manifestations ont mobilisé les francophiles du monde entier. Citons, à titre d'exemple :

- Le colloque international
 « Francopolyphonie : langue
 et culture françaises en
 Europe du Sud-Est »,
 organisé, les 20 et 21 mars,
 par l'Institut de recherches
 philologiques et interculturelles de l'Université libre
 internationale de Moldavie.
 Deux des actions menées
- Deux des actions menées par l'Alliance Champlain :
- lancement de la course aux chansons francophones, le 19 mars, à l'université de la Nouvelle-Calédonie et le 21 mars, à la bibliothèque de Dumbéa;
- exposition des 10 mots 2009 à Nouméa, Dumbéa et Mont-Dore.

Belgique:

- Le prix littéraire du Parlement de la Communauté française 2008 a été décerné à Marie-Ève Sténuit pour son premier roman : Les Frères Y (2005). - Avec le soutien des ministres de la Culture de la Commission communautaire française et de la Communauté française, la Maison de la Francité propose, jusqu'au 13 mai, un atelier de perfectionnement en français oral.

Maison de la Francité 19 F, avenue des Arts, B-1000 Bruxelles tél.: (02) 219 49 33 courriel: mhbillwatsch@maisondelafrancite.be

_

Le congrès de la Fédération allemande des professeurs de français, tenu à Iéna, du 26 au 28 mars, avait pour thème : « Formation des compétences et développement de la personnalité ».

Tunisie:

À Sousse, du 2 au 4 avril, les 10^{es} Rencontres des chercheurs en didactique de la littérature auront pour thème : « Les littératures francophones : quels apports, quelles perspectives pour la didactique du français ? »

Roumanie:

- De jeunes Bucarestois, du collège juridique francoroumain de l'université de Bucarest, se réunissent périodiquement pour débattre en français de l'actualité, sous la direction de Calin Danilescu, ancien élève de l'ENA.
- Mille livres sont arrivés,
 500 à la médiathèque française

de Brasov et 500 au Club francophone Marc Nadaud de l'école Dimitrie-Cantemir, grâce à la collaboration de Biblionef et de DEFY*.

- Les responsables du ciné-club de Brasov lancent un appel:
« En priorité, nous aurions besoin de dessins animés accessibles aux élèves. Nous avons seulement dans notre collection Maya l'abeille; Nemo; Les Douze Travaux d'Astérix. Pendant [...] toute l'année les professeurs nous demandent d'organiser, pour leurs classes, des diffusions de dessins animés, chez nous, à la médiathèque française... »

DEFY

14, rue du Coteau, 28230 Épernon tél.: 02 37 83 59 39 site: http://defy.club.fr/index.php Biblionef 48, boulevard Diderot, 75012 Paris tél.: 01 43 40 76 10 fax: 01 43 40 76 94

fax: 01 43 40 76 24 site: www.biblionef.com/

France-Louisiane/Franco-Américanie organise un voyage en Louisiane du 17 au 25 avril 2009 au départ de Paris.

FLFA

17, avenue Reille, 75014 Paris tél.: 01 45 88 02 10 courriel: flfa@free site: www.flfa.fr

Espagne:

Le XVIIIe colloque de l'Association de professeurs de français de l'Université espagnole (APFUE) se tiendra du 6 au 8 mai à l'université Jaume-I de Castellón.

Organisées par l'OEP*, les 2es Assises européennes du plurilinguisme se tiendront à Berlin/Genshagen le 18 et le 19 juin. Les thèmes seront :

- citoyenneté : langue,mobilité et culture ;
- éducation : stratégies pour les langues, de la maternelle à l'université ;
- entreprises : les langues dans les stratégies des entreprises et les relations dans le monde du travail.

1

Michel Tremblay, « figure emblématique de la littérature québécoise », sera l'invité d'honneur du 23e Congrès mondial du CIÉF*, qui se déroulera à La Nouvelle-Orléans du 21 au 28 juin.

Renseignements sur le site : http://www.cief.info/

La trente-cinquième session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie se tiendra les 5 et 6 juillet à Paris.

Françoise Merle

*APF

Assemblée parlementaire de la Francophonie

*AUF

Agence universitaire de la Francophonie

CIÉF

Conseil international d'études francophones

*DEFY

Développement de l'entraide francophone yvelinoise

*0EP

Observatoire européen du plurilinguisme

*01F

Organisation internationale de la Francophonie

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de DLF à l'un ou l'autre de vos amis,
il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous
et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.
et de l'envoyer à DEL, 222, avenue de versames, 75010 l'aris.
M. ou M ^{me} (en capitales)
suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à
M. ou M ^{me} (en capitales)
Adresse:
M. ou M ^{me} (en capitales)
Adresse:
7.41.0000

Les

langues

de

l'Europe

L'anglais n'est pas la langue de l'Union européenne

Dans les milieux proches des institutions de l'Union européenne, et même au sein de celles-ci, à Bruxelles et ailleurs, il n'est pas rare d'entendre des plaidoyers en faveur d'une langue de communication unique, un anglais simplifié, qui deviendrait une sorte de *lingua franca* de l'Union.

Selon ses partisans, un espace linguistique unifié faciliterait la compréhension mutuelle des peuples européens et le débat public au niveau européen. Elle favoriserait la mobilité des personnes, en particulier des travailleurs, dans l'Union. Enfin, elle réduirait considérablement les coûts de la traduction écrite et de l'interprétation orale.

De tels arguments sont tantôt spécieux, tantôt incorrects. Le rapprochement des peuples européens ne sera pas servi par l'instauration d'une langue unique, mais par des politiques vigoureuses de convergence et de solidarité, en lieu et place de la concurrence et du « chacun pour soi » actuels. Croire qu'une homogénéisation linguistique minimale par l'anglais permettrait de remédier à la fragmentation actuelle de l'espace public européen est un non-sens. L'émergence d'une citoyenneté européenne sera, en revanche, encouragée par des politiques communes et par la volonté des partis politiques de se fédérer au niveau européen. Lors des élections européennes, les partis doivent présenter les mêmes candidats sur plusieurs listes nationales et les faire participer à des débats publics (télévisés, exemple) dans plusieurs pays membres: ce faisant, ces candidats parleront leur propre langue ou les

langues qu'ils maîtrisent ou, le cas échéant, se feront assister par des interprètes.

Quant à la mobilité des personnes, en particulier des travailleurs, elle n'a rien à voir avec une langue unique. C'est, au contraire, une politique active de formation et d'apprentissage des langues étrangères qui facilitera l'adaptation des personnes, et donc des travailleurs, à un environnement linguistique différent des leurs.

Enfin, s'il est vrai que la traduction écrite et l'interprétation orale, assurées par les services de traduction et d'interprétation les meilleurs du monde, ont un coût, ce « *prix à payer pour l'Europe* » (Jacques Delors) est, somme toute, modique, lorsqu'on le rapporte au nombre de citoyens de l'Union (moins de trois euros par personne et par an).

Le multilinguisme des institutions de l'Union, illustré par la devise de celleci « *Unie dans la diversité* », est une obligation qui découle des traités, établis dans toutes les langues officielles des États membres (actuellement au nombre de 23). Les citoyens ont le droit de s'adresser aux institutions et organes de l'Union

dans leur langue et doivent recevoir une réponse dans cette langue. Les débats du Parlement européen, gage de démocratie et de respect des citoyens, doivent se tenir dans les langues des élus. L'information des citoyens, écrite, orale ou relayée par les grands sites Internet des institutions, doit couvrir toutes les langues de l'Union. La Commission européenne compte un commissaire chargé du multilinguisme, Leonard Orban, censé veiller au grain!

Pour autant, en dehors de ces obligations juridiques, politiques ou citoyennes, tout ne doit ni ne peut être traduit dans toutes les langues de l'Union! Des choix s'imposent, dictés par les contraintes de coût et d'organisation, par le type de communication requis ou par le lieu géographique : on communique autrement à Bruxelles, Luxembourg ou Strasbourg qu'à Rome, Madrid, Varsovie, Lisbonne ou Bucarest. Si l'anglais est très souvent présent dans ces éventails de combinaisons linguistiques « à géométrie variable », il ne doit pas pour autant s'imposer comme langue unique.

Plutôt qu'à communiquer entre eux dans un « anglais global » simplifié, voire incorrect (que les anglophones eux-mêmes ont de plus en plus de mal à identifier à leur propre langue!), les citoyens de l'Union doivent être encouragés à acquérir la maîtrise d'autres langues : tel est le sens des politiques d'apprentissage des langues dans les États membres, prônées par la Commission européenne selon la formule : « langue maternelle plus deux ».

Mais il faut que les institutions et organes de l'Union donnent l'exemple! Il ne suffit pas de se conformer aux obligations juridiques en matière de multilinguisme. Il ne suffit pas de prôner l'apprentissage des langues dans les systèmes éducatifs des États membres. Les institutions et organes de l'Union doivent pratiquer une certaine diversité linguistique dans leur propre communication interne. Cette diversité sera forcément « à géométrie variable » et, dans certains cas, limitée à deux ou trois langues de travail, mais il faut résister à la tendance à lui substituer la langue unique ou à succomber à l'anglomanie ambiante. Je citerai deux exemples à ne pas suivre, l'un dans la sphère des institutions, l'autre dans celle de la « société civile ». Dans les institutions de l'Union, certains responsables hiérarchiques « imposent » l'usage

de l'anglais à leurs collaborateurs, alors que le recours simultané, par exemple, au français et à l'anglais, n'exclurait personne de la discussion (l'« intercompréhension » consistant, dans le cas des locuteurs de ces deux langues, à utiliser la sienne, tout en comprenant celle de l'autre). Il n'est dès lors pas étonnant que, dans la « société civile », notamment à Bruxelles, l'anglomanie prenne le dessus par contagion. Nous avons récemment entendu une conférencière de l'Hexagone, s'exprimant devant l'auditoire d'une association française, préférer exhiber sa connaissance imparfaite de l'anglais, au risque de ne pas se faire comprendre, plutôt qu'utiliser sa propre langue!

L'anglais ne doit pas devenir la langue de l'Union européenne. En cédant à cette dérive, les institutions de l'Union se discréditeraient et discréditeraient leurs politiques en matière de diversité culturelle et linguistique. Umberto Eco a dit un jour : « La langue de l'Europe, c'est la traduction ». L'Union européenne sera « unie dans la diversité » ou elle ne le sera pas !

Roger Vancampenhout

Délégation de Bruxelles-Europe

Le

français

en

France

L'Académie gardienne de la langue

Nous remercions vivement Jacqueline de Romilly, de l'Académie française, de nous avoir autorisés à reproduire le discours qu'elle a prononcé, le 28 octobre 2008, à l'Institut de France, à l'occasion de la séance publique annuelle des cinq Académies.

Enseignement et éducation

« Enseignement » et « éducation » sont deux mots presque synonymes qui pourraient s'employer l'un pour l'autre. Il existe cependant entre eux une légère nuance de sens : l'*enseignement* désigne avant tout la transmission des connaissances intellectuelles ; le mot *éducation*, qui a pu s'employer à propos d'animaux, désigne le fait de mener un être à l'accomplissement de ses qualités propres ; pour l'homme, ces qualités humaines concernent l'esprit, le caractère et l'aptitude à la vie en société. Naturellement, enseignement intellectuel et formation morale ne vont jamais tout à fait l'un sans l'autre. Mais il se trouve que, depuis quelques décennies, une sorte de divorce semble être intervenue entre ces deux orientations ; et il s'est ainsi ouvert une crise qui me paraît grave et sur laquelle je souhaiterais insister en ce moment solennel.

Les causes de cette crise sont, je crois, évidentes ; elle n'est imputable à aucun gouvernement, à aucune administration, mais à un ensemble de tendances qui se sont peu à peu développées dans l'opinion en général. Il y a d'abord l'attrait légitime des découvertes scientifiques et techniques de notre temps, qui fait oublier ce qui

devrait les compléter ; il y a surtout l'urgence créée par les difficultés sociales et économiques, qui exigent de trouver un gagne-pain rapide ; il y a d'autre part le respect passionné de la liberté de l'enfant, respect qui va souvent à l'encontre de ses intérêts ; c'est là alors que s'affaiblit l'action éducative de la religion et de la famille. Ainsi, tout l'aspect de l'éducation qui est formation de l'esprit et du caractère tend à passer au second plan. M'étant occupée de ces aspects pendant tant et tant d'années d'enseignement, j'aimerais signaler une ou deux des disciplines ou des méthodes qui se trouvent souffrir de ce divorce, alors même qu'elles apportent une aide considérable dans la vie pratique, et qu'elles présentent une valeur exceptionnelle pour ce développement d'ordre moral.

Et pour commencer, parlant au nom de l'Académie française, je voudrais placer en tête la maîtrise même de notre langue. C'est un fait que les exigences en ce domaine ont été depuis bien des années amoindries, et le souci d'une langue correcte paraît un luxe vain. Pourtant, toute la vie et même les réussites matérielles les plus simples dépendent de la facilité que l'on a à exprimer clairement et correctement sa pensée, à comprendre celle des autres et à éviter ainsi le malentendu. Cela commence avec le premier entretien pour obtenir un emploi, cela continue avec la défense de n'importe quel projet parmi ses égaux, soit dans le cadre de son activité professionnelle, soit dans le domaine de la politique. Et cela trouve un achèvement dans le maniement même d'une pensée personnelle, utile à tous. Mais il y a plus : l'incapacité à s'exprimer ou à comprendre l'autre de façon correcte et complète a des conséquences bien connues : c'est le recours à la violence! Parce que l'on ne trouve pas ses mots, on en vient aux coups! Et, parce que l'on ne comprend pas la thèse des adversaires, on s'entête en vaines querelles. Un vrai maniement de la langue française n'est donc pas un luxe plus ou moins périmé, mais le meilleur et le plus nécessaire moyen qui existe pour aboutir à un vrai progrès dans le domaine moral de l'individu et dans la vie collective à laquelle il participe.

Mais attention! Comprendre la pensée des autres avec exactitude suppose que l'on comprenne aussi la pensée de ceux qui nous ont précédés, et ici se révèle une autre ignorance qui me paraît dangereuse. Pour trop de jeunes, à l'heure actuelle, bien qu'ils aient étudié l'histoire, la réalité ne commence vraiment qu'avec leur propre naissance. Tout ce qui précède appartient à un domaine confus, à un magma indifférencié que l'on pourrait appeler une sorte de temps virtuel. En fait, les moyens modernes d'information rendent tous les événements comme contemporains les uns des autres et, trop souvent, déforment les œuvres pour les adapter au goût du jour. J'ai eu bien des exemples de cette étrange tendance : elle a été décrite dans certains livres sur les sociétés à venir ; or elle se perçoit déjà nettement dans l'enseignement. Pour ne citer qu'un exemple, je pourrais rappeler la question que m'a posée un jour cet élève déjà adulte, qui m'a demandé fort gentiment si ces langues mortes que j'enseignais, à savoir le latin et le grec, étaient déjà mortes quand j'étais moi-même étudiante ou si cet accident s'était produit depuis lors. Et encore étais-je moins âgée qu'aujourd'hui. Même les erreurs du passé, quand elles ont été comprises et bien perçues, sont une aide pour mieux construire l'avenir. Autrement, on est voué au sort de ces jeunes enfants livrés à eux-mêmes sur une île déserte et qui cherchent en vain à fonder une société sans avoir, pour les aider, la connaissance d'un passé. Je pense au livre de William Golding: Sa Majesté des mouches. Il est malgré tout étrange qu'à une époque où se marque une si vive et si louable curiosité à l'égard des peuples différents, qui sont nos contemporains à travers la planète, il existe ce refus d'intérêt pour ce qu'a représenté notre passé, encore présent dans notre vie. Il serait urgent de rappeler aux nouvelles générations que tout avenir se construit en fonction d'un passé qui vous aide et vous porte plus loin.

Mais la connaissance du passé rendu vivant et présent, où la trouve-t-on? Eh bien, avant tout, dans la littérature! Et là est à mes yeux la merveille. On la trouve dans les textes français et étrangers, modernes ou anciens. Aussi cela me paraît-il une erreur très grave

que de se représenter l'enseignement de la littérature comme une espèce d'élégance superflue et gratuite. En fait, c'est grâce à la littérature que se forme presque toute notre idée de la vie ; le détour par les textes conduit directement à la formation de l'homme. Ils nous apportent les analyses et les idées, mais aussi les images, les personnages, les mythes, et les rêves qui se sont succédé dans l'esprit des hommes : ils nous ont un jour émus parce qu'ils étaient exprimés ou décrits avec force ; et c'est de cette expérience que se nourrit la nôtre. Je sais bien que la plupart des jeunes n'y auront accès que dans les petites classes et sous une forme simple ; mais une fable de La Fontaine, c'est déjà mieux que rien. Tout compte si le contact avec les textes est direct. Il apporte alors aux jeunes ce qu'ils n'auraient jamais trouvé dans le cadre nécessairement limité de leur expérience propre. Là aussi, cependant, l'urgence de la réussite immédiate vient un peu brouiller les choses et trop de méthodes pédagogiques invitent l'élève à résumer le texte avec ses propres mots, lui ôtant ainsi sa force même. L'idéal de l'enseignement serait que le professeur puisse établir ce contact direct avec les textes, tous les textes qu'il a à faire connaître, sans écran, sans obstacle, pour que naisse cet élan, à peine conscient, d'indignation ou de ferveur qui, peu à peu, forme notre être intérieur. Au ve siècle av. J.-C., le maître Protagoras disait, dans Platon, que les jeunes Athéniens avaient intérêt à lire Homère, car ils y puiseraient des modèles de vie héroïque qui devaient leur donner envie de les imiter. Nous n'allons pas tout à fait jusque-là aujourd'hui et nous ne souhaitons pas tant une trop grande diffusion de l'héroïsme ; mais il reste que, dans leur diversité même, chacun des textes donne accès à une pensée et à une époque ; et, passant par l'émotion, des impressions s'inscrivent de façon plus ou moins consciente mais durable dans les esprits. Et, souvent, cela reste. Cela peut même faire resurgir des œuvres nouvelles, nourries de lointains souvenirs scolaires – ainsi, pour les souvenirs grecs, avec Giraudoux, ou Sartre, ou tant d'autres. Mais cela reste aussi dans nos vies, comme des trésors cachés, accompagnés d'une idée précieuse pour notre temps, celle de la beauté.

Riche du souvenir exaltant de cet enseignement qui était une vraie éducation, j'ai songé à transposer le titre célèbre d'André Frossard et à dire de cette éducation : « elle existe, je l'ai rencontrée ». Mais je ne voudrais pas avoir l'air de vous parler de souvenirs et d'un enseignement périmé. J'ai employé le mot *crise* et la notion même de crise suppose un redressement possible, dont les moyens sont déjà perceptibles. Nous avons des soutiens précieux entre tous et nous recevons des lettres en quantité, attestant l'existence d'une aspiration assez largement répandue. Il y a des éléments pour un sursaut si l'on prend conscience de l'élan nécessaire pour surmonter la crise. Il ne s'agit pas de retourner au passé, mais de retrouver un équilibre qui a été, pour les raisons que j'ai dites, dangereusement ébranlé et qu'il serait précieux de retrouver, pour construire un meilleur avenir. Je vous remercie de ce que vous ferez pour aider à favoriser ce sursaut et je vous remercie de votre attention.

Jacqueline de Romilly

de l'Académie française

NDLR: Jacqueline de Romilly a publié deux ouvrages en 2008: Le Sourire innombrable (Éditions de Fallois, 126 p., 17 €) et, avec Monique Tédié, Petites leçons sur le grec ancien (Éditions Stock, 180 p., 15,50 €). Signalons, en outre, que Dans le jardin des mots est disponible en livre de poche.







Cadeau de bienvenue!

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

Mots en péril

GOUAILLER v. Railler, plaisanter, terme populaire.

« Tu veux toujours gouailler les autres. » (Vadé.)

GOUAILLER (SE) v. réfl. Se moquer les uns des autres.

« Ils passent des heures entières à se gouailler. » (Littré.)

GOURMADE n. f. Coup de poing, particulièrement sur la figure. Vient du verbe *gourmer*, faire souffrir comme fait la gourme, maltraiter, battre.

« Buté aussi fort qu'un taureau, Et très expert à la gourmade. » (**Scarron.**)

GOURMANDER v. 1. De *gourmand*. Se livrer à la gourmandise, manger avec excès (sens du XVI^e siècle).

- « Dirons-nous que la nature, qui nous a fait le corps si petit, nous ait donné des ventres insatiables, afin que les animaux... les plus voraces qui soient au monde, nous cèdent la gloire de gourmander ? » (Malherbe.)
- 2. De *gourmer*. En termes de manège, gouverner par la bride, manier durement.
 - « Gourmander les chevaux ainsi que de raison. » (Verlaine.)

Au figuré:

- maltraiter en paroles, réprimander.
- « Alexandre, voyant ses gens en déroute, les gourmande et les ramène au combat. » (Vaugelas.)
- contenir, dominer, maîtriser.

« Je prétends gourmander mes propres sentiments Et me soumettre en tout à vos commandements. » (Molière.)

- tyranniser.
- « Je hais fort les affaires ; je trouve qu'elles nous gourmandent beaucoup. »

(M^{me} de Sévigné.)

- fustiger.

« Moi, la plume à la main, je gourmande les vices. » (Boileau.)

N.B. Molière met dans le langage d'un gastronome le mot *gourmandé* employé dans un sens douteux, non attesté à l'époque dans les ouvrages d'art culinaire :

« Un carré de mouton gourmandé [assaisonné, relevé] de persil. »

Jean Tribouillard

Acceptions et mots nouveaux*

AIRE DE RESTAURATION (pour food court): Partie d'un lieu public tel qu'une gare, un aéroport ou un centre commercial aix sont recreaves ét des restaurants et

cial, où sont regroupés des restaurants et des commerces d'alimentation, généralement en libre-service.

Note: Le regroupement permet aux restaurateurs de mettre en commun un certain nombre de ressources et de services.

AlDANT, -E (pour *caregiver* [EU], *carer* [GB]) : Personne, le plus souvent bénévole, qui assiste une personne dépendante dans sa vie quotidienne.

BIOTHÈQUE (pour biological resource centre [BRC]): Centre dans lequel sont stockées des collections d'échantillons biologiques.

CLONAGE À FIN THÉRAPEUTIQUE

(pour *therapeutic cloning*) : Clonage effectué en vue de créer une réserve de cellules souches.

Note: L'expression « *clonage thérapeutique* » est déconseillée.

ÉCOTROPISME (pour *homing*) :

Aptitude des cellules à migrer vers des territoires particuliers.

Note : Ces territoires leur servent de résidence.

ENFANT DONNEUR (pour saviour child, saviour sibling): Enfant né d'une sélection génétique d'embryons conçus in vitro, effectuée pour qu'il

conçus in vitro, effectuee pour qu'il soit biologiquement compatible avec un malade de sa fratrie en vue du traitement de ce dernier par une transplantation cellulaire.

Note: Les expressions « bébé médicament » ou « bébé sauveur » sont déconseillées.

GUIDANCE (pour *coaching, guidance*) : Aide psychologique offerte aux

malades et à leur entourage, en vue de faciliter leur adaptation à leur milieu. Note: L'expression « *coaching santé* » est à proscrire.

PÔLE HOSPITALIER :

Regroupement de plusieurs structures hospitalières ayant des missions complémentaires.

Note : Le pôle hospitalier doit être distingué du groupe hospitalier, qui désigne un ensemble d'établissements hospitaliers.

^{*} Extraits de « Vocabulaire de la restauration et du tourisme » et « Vocabulaire de la santé », publiés au *Journal officiel*, respectivement le 27 août 2008 et le 6 septembre 2008. Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie figurent sur le site *FranceTerme*: http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/.

Au four et au moulin

Proverbe sage parmi d'autres : on ne peut être à la fois au four et au moulin.

Tout commence ici par les céréales. À Rome, la déesse Cérès prit la place de Déméter qui, à Éleusis, en Grèce, présidait à la prospérité du blé et à sa moisson. Dans la tradition juive, le blé était la céréale noble tandis que l'orge convenait aux chevaux et... aux femmes adultères. Une première mention de blé apparut dans la *Chanson de Roland* (1080). Longtemps, on écrivit *blef*, *blée*, *bled* – sans rapport avec le terme du Maghreb – probablement issu du germanique *blad*, « champ de blé, produit d'un champ », d'où il

nous est resté déblayer, signifiant initialement « enlever le blé d'un champ de culture ». Mais *blé* a souvent servi aussi à désigner deux autres céréales, l'orge et le seigle.



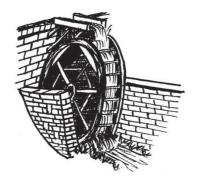
Pour les Latins, le blé se disait frumentum, d'où froment, terme un peu emphatique en langage actuel. Au Moyen Âge, la fromentée était une bouillie et de nombreux patronymes ont conservé vivant ce beau terme (Fromentel, Fourmentel...). Triticum est le nom générique des diverses espèces et sous-espèces de blé. Elles ont fait l'objet de tant de travaux d'amélioration que seuls des spécialistes avertis sont capables de les distinguer.

Grossièrement, on retient les blés plus nordiques, dits blés tendres et blés mitadins avec 8 à 10 % de protéines dans la farine, tandis que les blés durs, surtout méditerranéens et, notamment, égyptiens, en contiennent davantage (13,5 à 15 %). Ces blés durs ont permis à l'industrie agro-alimentaire italienne de prospérer, après avoir bénéficié des informations relatives aux pâtes de la Chine du Nord transmises de Chine par des voyageurs tels que Marco Polo. Gruau est un nom donné à la partie externe du grain, riche en protides, et fleur se rapporte à la partie centrale, surtout faite d'amidon.

Triticum proviendrait de la racine ter, donnant en latin tero, « frotter, percer un trou », et aussi « battre les épis de céréale » – l'espagnol a trigo pour le blé et l'anglais dit to thrash pour battre le blé.

Épeautre s'utilise pour les sortes de blé à grain fortement adhérent à la balle et engrain convient à l'espèce *Triticum monococcum*. L'origine linguistique est *spelta* en latin.

Emprunté au bas latin *molinum*, à partir de l'expression *molinum saxum*, « pierre à moudre, meule », moulin est apparu au XII^e siècle. C'est une machine à moudre du grain, par exploitation du vent, de l'eau, de la vapeur ou d'une autre forme d'énergie. De là on





passe à des moulins à bras, à des moulins électriques. Par métonymie, on désigne un bâtiment où se trouve cette machine. Porter son blé au moulin. Moulin banal, appartenant à plusieurs utilisateurs regroupés (au pluriel des moulins banaux, des fours banaux). Les ailes, les bras d'un moulin à vent. Moulin industriel ou minoterie. Un moulin à paroles est une personne très bavarde.

Le mot môle possède deux sens qui se rapportent l'un et l'autre aux céréales. Issu du latin *mola*, de même sens, ce mot, apparu au XIIe siècle (*moeule*), convenait à un cylindre plat, en pierre, en métal ou en bois, tournant autour d'un axe et servant à écraser, à broyer : les meules d'un pressoir, d'un moulin. La meule gisante ou dormante était, dans un moulin, la pièce fixe sur laquelle se déplaçait la meule courante. Puis, c'est probablement par un emploi métaphorique qu'est venue la seconde définition : l'accumulation qui était savamment réalisée dans les champs après la récolte, de

gerbes, de javelles ou de bottes, pour contribuer à dessécher les gerbes et préparer leur enlèvement ultérieur. Le vocabulaire mériterait une patiente quête : l'expression de veillotte suffisant à évoquer cette sorte de surveillance qu'exerçaient, en pleine

campagne, ces constructions humaines pendant les courtes nuits chaudes de l'été. Maintenant, l'usage généralisé des moissonneuses-batteuses à allure industrielle a conduit à deux types principaux de meules dans les champs moissonnés : les meules en forme de parallélépipèdes rectangles, obtenues par compression, et les meules cylindriques, généralement revêtues d'une lame de plastique protégeant de la pluie. De forme plus agréables à l'œil, elles essaient de rivaliser avec ces anciennes constructions altières qui avaient tellement attiré les peintres. C'était l'époque où les pauvres gens étaient autorisés à se répandre dans les champs moissonnés pour y récolter les épis tombés, à y glaner. On récoltait aussi les plantes messicoles (liées à la moisson), dont beaucoup étaient médicinales : la pensée sauvage, le coquelicot, le bluet, les matricaires...

Cessons avant que le lecteur renvoie l'auteur à son moulin, le priant de s'occuper de ses affaires. Mais espérons qu'illustrer et défendre la langue française, ce n'est pas se battre contre des moulins à vent !

Pierre Delaveau

L'angoisse, l'angine et l'esquinancie

Si un médecin dit à un malade qu'il est atteint d'une esquinancie, il est probable que le malade ne comprendra pas, voire même qu'il s'angoissera. Pourtant, l'esquinancie n'est que l'ancien nom, en médecine, de l'angine. Pas si ancien que cela puisqu'on le trouve encore dans la plupart des dictionnaires. Les trois mots qui viennent d'être évoqués, et bien d'autres, appartiennent à une même racine indo-européenne *angh*- dont l'idée était celle de « serrer ». Qu'en a tiré le latin?

Angere, « serrer la gorge, étouffer, étreindre ». Ce verbe est à l'origine des mots suivants.

- Angor, « oppression morale, angoisse ». Ce mot a été emprunté sous cette forme par la médecine, pour désigner une violente douleur d'origine cardiaque, mais entraînant un sentiment d'angoisse. Dans le langage courant, on emploie une expression considérée comme synonyme : angine de poitrine.
- *Angustus*, « resserré, étroit ». Ceux qui ont lu *Hernani* de Victor Hugo se souviennent peut-être du mot de passe des conjurés : « *ad augusta per angusta* » (« vers des résultats grandioses par des voies étroites »).
- Angustiae (f. plur.), « étroitesse, gêne, situation critique ». L'Église en a tiré angoisses (toujours au pluriel) dans l'expression angoisses et tortures. La langue courante en a fait un singulier : angoisse.
- *Anxius*, *anxietas*, « anxieux, anxiété ». Cicéron distinguait *anxietas*, « inquiétude permanente », d'*angor*, « tourment passager ».

Deux mots ont transité par le grec :

- *Angina*, du grec *ankhonê*, « action d'étrangler ». Nous en avons tiré angine, « inflammation des amygdales et du pharynx », entraînant une douleur à la déglutition, qui donne l'impression d'avoir la gorge serrée.
- Cynanche (prononcé kinankhe), du grec kunankhê, « collier de chien » puis angine, pour son effet de serrement. Nous avons pris ce mot qui, au XIIe siècle, devient quinancie puis squinancie, et enfin esquinancie au XIVe siècle, qui est aujourd'hui synonyme d'angine. Plutarque raconte sur Démosthène l'anecdote suivante. Démosthène, ayant touché de l'argent pour se taire, prétendait qu'il avait une esquinancie l'empêchant de parler. Un interlocuteur imagina une réplique en inventant un mot : « Ce n'est pas d'une esquinancie qu'est atteint le démagogue mais d'une argyrancie ». En grec arguros signifie « argent ». Le grec a donné au latin les deux mots ci-dessus qu'il avait tirés lui aussi de l'indo-européen. Il avait encore le verbe ankhein, « serrer », et un dérivé apênxasthai qui, à la forme pronominale, signifiait « se pendre ». Nous avons imaginé à partir de lui un drôle de mot schoïniopenxatophile, « collectionneur de cordes de pendus » !

Et la poire d'angoisse ? Elle n'a rien à voir avec l'angoisse. Son nom, datant du XII^e siècle, est celui d'un petit village de Dordogne, Angoisse, entre Périgueux et Limoges, où elle était cultivée. Ce caractère, joint à l'homonymie avec *angoisse*, lui a valu un sens figuré ; poire d'angoisse a été compris au xv^e siècle comme une expression liée à l'angoisse : avaler ou manger des poires d'angoisse avait le sens d'« être dans l'embarras ». Par plaisanterie, on a donné ce nom à un bâillon interne, placé dans la bouche, ayant la forme d'une poire fendue et dont les deux parties s'écartent au moyen d'un système qui pouvait être bloqué par une clé amovible. Le nom de cet appareil résulte donc d'un double jeu de mots, le premier portant sur le sens propre à cause de sa forme, le second portant sur le sens figuré à cause de son effet.

Philippe Lasserre

Servir/Desservir

Les bizarreries de la langue française

Servir, desservir : voilà deux verbes qui selon les besoins peuvent garder des sens opposés, conformément à l'emploi habituel du préfixe de-, mais dans d'autres cas peuvent acquérir un sens identique; cela semble être une anomalie parmi tant d'autres, mais, alors, disons qu'elle dure depuis des siècles. Au XIe siècle en effet, à côté d'usages courants tels que « s'acquitter de certains devoirs ou fonctions, fournir des marchandises, présenter des plats à table, donner des soins, être utile », ce verbe acquiert un usage plus noble et religieux dans l'expression servir Dieu ou servir à Dieu, qui a le sens que l'on donne actuellement à dire la messe. De nos jours, les auxiliaires qui assistent l'officiant lors de cette cérémonie sont appelés servants d'autel après avoir été longtemps des enfants de chœur ; cependant, l'officiant lui-même n'est pas un serviteur, mais un desservant de chapelle, d'église, de paroisse... un usage du verbe desservir qui peut nous surprendre. Cela s'explique par le fait que le préfixe de- est alors utilisé comme particule intensive et transforme le sens du verbe en « servir avec zèle et fidélité » ou plus simplement « assurer un service » : la fonction ainsi remplie s'appelait la desserte, mot qui est devenu désuet dans cet emploi-là. Il ne l'est pas ailleurs, dans le service des repas où servir, desservir, desserte, dessert sont encore d'emploi journalier. Dans ce cas, desservir est bien le contraire de servir ; la desserte est l'action de desservir, ou le meuble sur lequel on pose la vaisselle retirée de la table (ou les plats prêts à être servis). Dans le même sens, on a employé jusqu'au début du xx^e siècle le mot desservoir pour désigner le buffet où l'on déposait la vaisselle

desservie. Quant au dessert, ce fut le dernier service d'un repas à l'époque où un repas courant se composait d'un nombre considérable de services, et actuellement la simple gourmandise agréable qui termine le repas.

Il est vrai que le mot desserte n'a pas encore fini de nous étonner : en effet, après avoir été longtemps la fonction remplie par le curé d'une paroisse, il est devenu, à travers la brèche ouverte par les Papin, Watt ou Fulton et à partir du milieu du XIXe siècle, le service rendu par une route, une voie navigable, un moyen de transport permettant d'atteindre avec facilité et confort telle ou telle localité. Si l'on prononce le mot *desserte* aujourd'hui, on pense immédiatement à cette desserte-là et très peu au meuble de salle à manger qui s'en ira bientôt rejoindre le domaine des vieilles lunes! Le verbe *desservir* n'est plus que rarement le contraire de *servir*... Faudra-t-il le remplacer par un autre, par exemple le néologisme « messervir » ?...

Joseph Sans

Cercle Blaise-Pascal

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe. C'est à cette date que vous aurez à cœur, nous l'espérons, de renouveler votre adhésion et votre abonnement.

Des branches...

Arbre

L'arbre tombe toujours du côté où il penche. On finit toujours par céder aux penchants de sa nature.

L'arbre [qui] cache la forêt. Le détail masque l'essentiel.

Couper l'arbre pour avoir le fruit. Tarir, par cupidité, la source de ses revenus.

Il ne faut pas mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce. Il ne faut pas intervenir dans une discussion délicate, surtout entre proches.

Faire l'arbre droit. Se tenir en équilibre sur la tête.

On reconnaît l'arbre à ses fruits. C'est à ses actes qu'on reconnaît la valeur de quelqu'un.

Monter, grimper à l'arbre. Se mettre en colère, mais aussi être la dupe d'une mystification.

Bois

On n'est pas de bois. Le sexe réclame ses droits.

La faim fait sortir le loup du bois. La nécessité contraint à faire des choses qui ne sont pas dans nos goûts.



Être du bois dont on fait les flûtes. Être très accommodant.

Être du bois dont on fait les... Avoir les qualités requises pour devenir...

Faire flèche (ou feu) de tout bois. Mettre tout en œuvre pour réussir.

Toucher du bois. Conjurer le mauvais sort en touchant du bois. Pratique qui remonte à la Grèce antique. Toucher du bois mettait en contact avec Atar, dieu du Feu, au cœur de la terre et montant par les veines du bois ; on captait ainsi une part de son influx divin. Comme bien d'autres, cette croyance a été christianisée après, dit-on, la découverte de la vraie croix par sainte Hélène.

On verra de quel bois je me chauffe. On verra ce que je peux faire devant une menace.

Gueule de bois. État le lendemain d'un excès de boisson.

Langue de bois. Manière de dissimuler la vérité. Façon rigide de s'exprimer qui use de stéréotypes, de formules figées et reflète une position dogmatique.

Trouver visage de bois. Trouver porte close.

Visage de bois. Visage fermé, air froid.

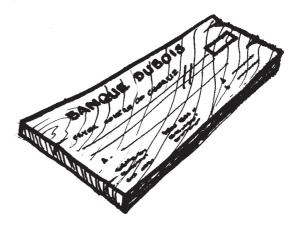
Être volé comme dans un bois. Être victime de fripons.

Le bois tordu fait le feu droit. Il est permis d'avoir recours à des moyens détournés pour arriver à un but honnête.

Être dans ses bois. Être dans ses meubles.

ll n'est feu que de bois vert. On n'a jamais tant d'ardeur que lorsqu'on est jeune.

Chèque en bois. Chèque sans provision.



Être en bois. Manquer de sensibilité ou de sensualité.

Jouer le coin du bois. Se tenir embusqué.

Denis Lemordant

Mot

On peut imaginer que le premier mot exprimé par le premier homme fut un grognement. En 427 avant notre ère, le célèbre poète comique Aristophane fait entrouvrir les lèvres de son personnage dans sa pièce *Equites* (*Les Chevaliers*) pour émettre le son *mu*. Peut-on parler d'un mot muet ?

La traduction en latin de l'expression ne pas souffler mot est *mu non* facere. Il est paradoxal que l'onomatopée latine *mu* représente un son à peine perceptible. Paradoxe poussé au paroxysme lorsqu'on sait qu'à Rome *muttire* signifiait « dire ».

C'est ainsi que le mot *mot* vient du supin du verbe latin *muttire*, à savoir *muttum* avec pour dérivés motet en français, *mote*, « surnom », et *motejar*, « censurer et surnommer », en espagnol, *mutter* et *mumble*, « marmonner », en anglais.

Le mot anglais *motto* a la même racine. Nous le rendons en français par « motif » ou par l'emprunt à l'allemand *Leitmotiv*.

Curieux donc que mot, expression orale d'une idée, vienne du même tonneau que muet, du latin *mutus*, « privé de la parole, silencieux », opposé à *loquax*, « bavard », et dont sont dérivés *mudo* en espagnol, *muto* en italien. En latin, *mutmut* est un chuchotement.

L'expression motus et bouche cousue est du latin de cuisine. *Motus* est une construction populaire du français *mot* auquel on a ajouté une terminaison latinoïde fantaisiste.



Bernie de Tours

Usage malmené

Deux points d'usage de notre langue me paraissent actuellement fort malmenés.

- 1. Le verbe demander est un verbe transitif. Il est normalement suivi d'un complément d'objet direct. Si ce complément est une proposition, elle doit être précédée de la conjonction que.

 Malheureusement, il est de plus en plus fréquent d'entendre « demander à ce que ». Par exemple, au lieu de je demande que vous veniez, l'on entend « je demande à ce que vous veniez ». Je pense qu'il s'agit là d'une construction qui alourdit inutilement la langue, et qu'il convient de dénoncer.
- 2. Dans l'énoncé de quantités élevées, et notamment en matière financière, une confusion tend à s'introduire au niveau du milliard entre le mot anglo-saxon *billion*, qui désigne effectivement le milliard (1 billion de dollars = 1 000 000 000 \$) et le terme français billion, qui signifie « 1 million de millions », c'est-à-dire en l'espèce 1 000 milliards. En français, 1 billion d'euros est égal à 1 000 000 000 000 €.

La situation s'aggrave encore lorsque le rédacteur veut utiliser une abréviation : il écrit parfois pour milliard « Md », ce qui est incorrect mais compréhensible, ou « MM », ce qui est faux, ou encore « B » (comme pour le billion américain), ce qui est totalement absurde. Peut-être conviendrait-il d'attirer l'attention des autorités compétentes en la matière sur cette difficulté. Rappelons que l'abréviation légale pour milliard est G (giga), dont l'usage ne fait aucun problème en matière technico-industrielle.

Raymond H. Lévy

L'« e » muet

Notre ami Jean Brua a déniché dans les cahiers inédits de sa tante Rose Celli, romancière et traductrice (1895-1982), cet article qu'il a illustré. Ancienne élève de l'ENS de Sèvres, Rose Celli a toujours eu à cœur de défendre la langue française (voir dans le n° 208 de *DLF* la reproduction d'un article de 1951 à propos d'un projet de réforme de l'orthographe).

Nous avions à l'École – une grande école – un professeur de grammaire – un grand professeur – qui nous entretenait volontiers de ses travaux. La réforme de l'orthographe, en particulier, lui tenait à cœur. Je me rappelle sa campagne contre l'e muet, infortunée voyelle qu'il vouait au néant parce que, disait-il à peu près : elle est néant. Que n'écrivait-on « grammair » au lieu de grammaire, « flam » au lieu de flamme (les doubles lettres étaient aussi condamnées)!



Malgré la reconnaissance et l'admiration que je lui garde – et pourquoi ne pas dire ici que c'était Ferdinand Brunot?* –, je crois qu'il avait tort.

Que peut savoir un homme, si grand savant qu'il soit, de l'*e* muet ? L'*e* muet n'est pas un appendice inutile. Quand il existe dans une langue, il y est un élément féminin nécessaire. On ne peut le supprimer qu'en raréfiant l'air, en supprimant l'atmosphère où la langue française s'épanouit.

Voyelle muette, ou plutôt transparente. Elle est aussi importante que le silence dans la musique. Elle est comme la matière première de la langue, une substance fluide, susceptible de recevoir des couleurs, mais qui, par elle-même, n'en a aucune. La langue française sans *e* muet, ce serait un paysage sans air et sans eau. Remarquez que tous les mots français qui ont un *e* muet (je ne parle pas des mots savants : *radiophonie*, *cinématographe* – et encore, ici, l'*e* muet les naturalise français) sont des mots qui se sont faits tout seuls, par l'usage et par la vie ; des mots populaires, des mots à forme féminine.

Rose Celli

* NDLR : Ferdinand Brunot (1860-1938), linguiste et philologue, est l'auteur d'une monumentale *Histoire de la langue française des origines à 1900*, dont neuf volumes entre 1905 et 1937 sont parus de son vivant. (Source : Wikipédia.)

À titre de promotion: chaque adhérent cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.

Extrait de La Lettre du CSA*

Pluriels obligatoires

La monnaie européenne

Certains mots sont ressentis à tort comme étant invariables. Il en est ainsi de l'euro. Outre les erreurs de liaisons que le mot suscite régulièrement [...], il pose quelques problèmes à l'écrit.

Le mot est parfois traité comme un nom propre avec une majuscule initiale, alors que c'est un nom commun : un euro. Il ne prend une majuscule qu'en allemand, comme tous les substantifs de cette langue.

Employé au pluriel, le mot *euro* est souvent relevé invariable dans les incrustations et les déroulants qui apparaissent à la télévision. Il est vrai que, sur les billets de banque et les pièces de monnaie, *euro* est orthographié au singulier. La raison en est simplement que le pluriel n'est pas le même dans toutes les langues de la zone euro.

Invariable en allemand, en grec et en italien (le pluriel « euri » étant cependant accepté), il prend la marque du pluriel et devient euros en anglais, en espagnol, en portugais et en français.

Les jours et les mois

Contrairement à ce qu'on peut lire dans les incrustations et le sous-titrage à la télévision, les jours de la semaine ne sont pas invariables et on doit écrire « tous les lundis ».

Moins souvent utilisés, les noms de mois, eux aussi, prennent la marque du pluriel : « des janviers glacés, des septembres ensoleillés », en dépit des recommandations de certains correcteurs d'orthographe de traitement de texte.

^{*}Numéro 220.

Le saviez-vous?

Quelques expressions... à propos du cheval

À l'époque de la chevalerie, les chevaux de selle étaient de deux sortes. Les bêtes réservées à la chasse ou à la promenade étaient appelées palefrois, tandis que les puissantes montures de guerre étaient les destriers. On n'enfourchait les destriers caparaçonnés de fer que pour le combat, d'où l'expression monter sur ses grands chevaux, signifiant « manifester colère et agressivité ».

« Mon oncle, piqué au vif, monta sur ses grands chevaux. » (Musset.)

Être à cheval sur les règles, les principes...

Les bien connaître et ne pas permettre qu'on s'en écarte. La locution s'explique par allusion au cavalier bien d'aplomb sur sa monture.

« La blanchisseuse est à cheval sur les principes, comme si elle en repassait. » (Balzac.)

Il n'est si bon cheval qui ne bronche Les gens les plus habiles sont sujets à l'erreur. Il peut, en effet, arriver au meilleur cheval de faire un faux pas.

> « Mal à propos on est fâché, Contre un bon auteur qui s'oublie Les meilleurs coursiers ont bronché, Le meilleur vin fait de la lie. » (Anonyme.)

Cheval de retour

Récidiviste.

« S'ils arrivaient à leurs fins, cherchez les noms des chevaux de retour que nous verrions reparaître au timon. » (Mauriac.)

Troquer son cheval borgne contre un aveugle

Faire une mauvaise affaire, perdre dans un troc. On disait aussi, au XVII^e siècle, *vendre un cheval pour avoir de l'avoine*, pour désigner un mauvais marché.

Parler cheval

Parler incorrectement.

« en moto j'arrive à Sabi en Paro excusez-moi je parle cheval un matin j'arrive à Paris en sabots. » (Prévert.) L'expression, qui date du XIX^e siècle, est probablement à l'origine du mot québécois joual.

Jean Tribouillard

L'orthotypographie: une nécessité pleine de finesse

De la guerre de Cent Ans à la « guerre des boutons »

L'histoire du monde – *l'Histoire*, avec un H majuscule, au sens absolu – n'est pas avare de conflits de plus ou moins vaste étendue, et la « grande illusion » (*cf.* le film de Jean Renoir, et sa conclusion) serait de croire que la Terre en a fini avec les guerres. Conséquence, certes anecdotique, de ces aléas de la planète : un grand nombre d'expressions historiques et politiques se sont implantées dans les dictionnaires et encyclopédies, avec un traitement orthotypographique qu'il faut connaître...

Dans la désignation des guerres historiques, le mot *guerre* garde un *g* minuscule à l'initiale quand il est suivi d'un complément, simple ou composé. C'est ce dernier qui prend une ou plusieurs majuscules ; citons ainsi, sans ordre chronologique strict : la guerre du Péloponnèse, la guerre des Deux-Roses, la guerre de Cent Ans, les guerres d'Italie, la guerre de Trente Ans, les guerres de Religion (que certains préfèrent écrire « de Religions »), la guerre de la Succession d'Espagne, la guerre de Sept Ans, la guerre de 1870, la guerre de Sécession, la guerre d'Indépendance [aux États-Unis ; mais des auteurs et historiens, parlant de leur propre pays, peuvent à bon droit adopter la même orthotypographie], la guerre d'Indochine...

Il en est de même quand le mot *guerre* est suivi d'un adjectif : les guerres puniques, les guerres médiques, les guerres balkaniques, les guerres franco-allemandes, les guerres israélo-arabes... (Mais un historien, dans un livre ou un article spécialisé, voudra peut-être

mettre une majuscule aux adjectifs, en adoptant le raisonnement que l'on suit pour colonne Trajane, bibliothèque Vaticane, îles Anglo-Normandes, etc.)

L'usage a parfois entériné des exceptions : ainsi, la Guerre sociale (Grèce, IVe siècle av. J.-C.), la Guerre sociale (Rome, IIe siècle av. J.-C.), la Guerre folle, nom donné à la révolte (1485-1488) des grands féodaux lors de la régence d'Anne de Beaujeu, fille de Louis XI... Si un adjectif numéral précède le mot *guerre*, et s'il ne s'agit pas d'une guerre mondiale, tout reste en minuscules : la troisième guerre israélo-arabe (dite aussi guerre de[s] Six[-]Jours, 1967), la quatrième guerre israélo-arabe (dite aussi guerre de Kippour, 1973) ; on peut aussi utiliser les chiffres romains, et c'est le cas, en principe, pour la lle guerre balkanique, 1913 (l'emploi de chiffres romains n'entraîne pas de majuscules pour autant).

On ne se sert des majuscules que pour les conflits mondiaux : la Première Guerre mondiale (dite aussi la Grande Guerre, 1914-1918), la Seconde Guerre mondiale (1939-1945). — Deux rappels : 1° dans les dénominations historiques, géographiques, dans les surnoms, dans les titres d'œuvres, etc., on met une majuscule aux adjectifs qui précèdent le substantif important, mais les adjectifs qui suivent ce substantif restent avec une minuscule (la Grande Armée, le Petit Caporal, le Mouvement républicain populaire, la Grande Muraille, « les Petites Filles modèles », « les Trois Mousquetaires », « les Précieuses ridicules », le Nouveau Centre...) ; 2° pour l'instant, il n'y a eu que deux conflits mondiaux, c'est donc Seconde Guerre mondiale, et non

« Deuxième Guerre mondiale », qu'il faut dire.

On n'emploie... guère les abréviations « 1^{re} Guerre mondiale » (ou « I^{re} ») et « S^{de} Guerre mondiale », sauf quand, en presse, on a beaucoup de peine à rédiger un titre tenant dans la justification (sur une, deux colonnes, ou plus).

... Nous ne pouvions nous en tenir, hélas, ni à la guerre en dentelle(s) ni à la guerre des boutons (cf. Louis Pergaud, la Guerre des boutons)!

Jean-Pierre Colignon

Courrier des internautes

Question: La mode vient de lancer le néologisme « déconstruire ». Il semble s'agir d'un emprunt au jargon des sciences humaines, qui ne paraît pas nécessaire au langage commun. Certains l'emploient à la place de détruire et de démolir. D'autres lui donnent le sens de « détruire proprement en conservant les éléments pour une reconstruction éventuelle ». Dans ce cas, c'est un doublon de démonter, déstructurer. Y aurait-il un autre sens ? Qu'en pensez-vous ? Jacques Costagliola

Réponse: Le verbe déconstruire a fait une apparition éphémère dans la 5° édition du Dictionnaire de l'Académie (1798), et ne s'est pas retrouvé dans les suivantes: « DÉCONSTRUIRE. v. act. Désassembler les parties d'une machine, d'un discours, d'une phrase. Déconstruire une machine pour la transporter ailleurs. Pour juger de l'exactitude d'une phrase poétique, il suffit de la déconstruire. En déconstruisant cette phrase, on lui fait perdre son énergie. » D'après cette définition, il n'est pas synonyme de démolir. La neuvième édition, en cours de publication, continue à l'ignorer. C'est donc un archaïsme.

Il ne semblerait pas que de nos jours le verbe soit en usage. On rencontre plutôt déconstruction, avec ce sens donné par Wikipédia: « La déconstruction est une méthode, voire une école, de la philosophie contemporaine. Cette pratique d'analyse textuelle est employée pour décortiquer de nombreux écrits (philosophie, littérature, journaux), afin de révéler leurs décalages et confusions de sens, par le moyen d'une lecture se focalisant sur les postulats sousentendus et les omissions dévoilées par le texte lui-même. »

Les emplois que vous signalez sont par conséquent des impropriétés, des détournements de sens dus à l'ignorance et au snobisme.

Jacques Pépin



Incivilités...

Le mot « incivilité » est sans doute bien « euphémique » quand on l'emploie à propos de certaines violences urbaines. En revanche, il est applicable dans son sens originel (« discourtoisie, grossièreté, mépris ») aux offenses faites à la langue française. Vis-à-vis de celle-ci, on n'est pas plus discourtois, grossier et méprisant que les organisateurs du dernier tournoi de tennis de Paris-Bercy et les chaînes publiques et privées qui ont infligé aux spectateurs et téléspectateurs (et même au vainqueur français Tsonga) un tableau d'affichage en anglais... Va-t-on aussi revenir au « Ready ?... Play ! » ? Mais que fait donc la police ?





Triomphe de la chimie

La liste des mots grossiers, à ne pas dire en bonne société, s'allonge. S'y ajoute ces temps-ci gaz carbonique. Il ne faut pas dire gaz carbonique, il faut dire « CO₂ ». Cette voiture qui lâche trop de CO₂ n'aura pas de bonus. Le pépère qui avait froid et qui bouchait ses aérations pour ne pas perdre sa précieuse chaleur est mort, asphyxié au CO₂, etc. Longtemps, j'ai cru que ce qui gênait dans gaz carbonique, c'était gaz. En effet, on a dit trop longtemps « lâcher des gaz » pour faire des vents, qui ne font pas tourner les éoliennes. Mais non, ce n'est pas ça, puisque est très bien vue en ce moment l'expression gaz à effets de serre, qui « génèrent », comme on dit, le réchauffement climatique. Le Moyen Age, époque torride où le Groenland était non blanc comme maintenant, mais vert, puisqu'il s'appelait Groenland (groen veut dire « vert » en danois classique), le Moyen Âge connut donc aussi un réchauffement climatique, qui n'était pas dû, à ce qu'il paraît, au CO₂, mais au méthane dégagé par les vaches, qui étaient alors très nombreuses. Mais nous avons aussi nos vaches (« qu'est-ce qu'il est vache, cet examinateur! », dit la poulette); nous avons nos ruminants (l'amoureux éconduit rumine) et la poulette, d'ailleurs, est vachement belle.

Bon, ce n'est pas tout ça, foin du CO₂, je vais aller boire de l'H₂O avec une bonne dose de C₂H₅OH. OK.

Bernard Leconte

NDLR : C'est chez Xenia, maison d'édition suisse, que Bernard Leconte vient de publier son nouvel ouvrage : *La France de Sacha Guitry* (128 p., 14 €).



Carpettes anglaises

Pour son 10e prix, l'académie... de la Carpette anglaise frappe fort et juste

Au rendez-vous du « Grenadier » d'Austerlitz, les troupes de l'académie... de la Carpette anglaise, sous le commandement éclairé de Philippe de Saint Robert, étaient, le 26 novembre 2008, composées de représentants du monde associatif¹, syndical et littéraire. Une première salve de voix a... frappé d'indignité linguistique Mme Valérie Pécresse, ministre en exercice de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, qui s'est vu décerner ce 10e prix de la Carpette anglaise pour avoir déclaré que le français était une langue en déclin et qu'il fallait briser le tabou de l'anglais dans les institutions européennes, ainsi que dans les universités françaises, en rendant obligatoire l'enseignement intensif de cette langue au détriment de toutes les autres. La seconde salve a touché, d'un prix spécial à titre étranger, Eurostat, service des statistiques de la Commission européenne, qui diffuse depuis avril 2008 sa publication Statistiques en bref uniquement en anglais, renonçant aux langues allemande et française. Hervé Bourges (ancien président de TF1 et du Conseil supérieur de l'audiovisuel), Paul-Marie Coûteaux (député français au Parlement européen), Jean-Loup Cuisiniez (représentant du monde syndical), Yves Frémion (conseiller régional d'Ile-de-France) et Dominique Noguez (écrivain) étaient notamment, cette année, membres de cette coriace et joyeuse avant-garde.

Marc Favre d'Échallens

Secrétaire de l'académie...

^{1.} Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française (Asselaf), Avenir de la langue française (ALF), Cercle littéraire des écrivains cheminots (CLEC), Défense de la langue française (DLF) et Le Droit de comprendre (DDC).

Au pays de la Charente

Il existe un pays du sud-ouest de la France, traversé par un cours d'eau, la Charente, fleuve côtier qui se jette dans l'océan Atlantique. Ce fleuve a donné son nom à deux départements : la Charente et la Charente-Maritime.



Le langage courant éprouve le besoin

de fusionner ces termes en un seul pour exprimer quelque chose qui se rapporte aussi bien à l'un qu'à l'autre, le lieu, par exemple, d'où l'expression fautive « les Charentes », qui désigne en même temps le fleuve, qui est unique, et la chose désignée, qui est double, ici le territoire.

Ces derniers jours, à la télévision, un journaliste répondait à son inter-locuteur : « Ah oui !, vous êtes de Jarnac, dans les Charentes maritimes... » La même difficulté se rencontre avec la région de Savoie : il faut distinguer les deux départements, la Savoie et la Haute-Savoie. On annonce les prévisions météorologiques pour « les Savoies » ! En revanche, le pluriel avec s est régulier pour le département des Deux-Sèvres, car il existe deux rivières distinctes : la Sèvre Nantaise et la Sèvre Niortaise. Anomalie ou oubli, la région Champagne-Ardenne, avec Ardenne sans s, vient du nom d'un massif montagneux appelé l'Ardenne ou les Ardennes. Notons que l'on dit « la bataille des Ardennes ». Pour éviter les incorrections, on conseillera de dire : la Charente, la Savoie, mais les départements de Charente ou de Savoie. Pour l'Ardenne/les Ardennes, il nous reste le choix.

Guy Duquerroy

Une originale aphérèse

Cette aphérèse figure dans les Mémoires d'une cousine de ma mère, née à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle et se trouvant non loin de Brest au cours de la guerre de 1914-1918. Son père, officier de marine, avait en effet été chargé de cours à l'École navale.

La plupart des élèves, n'ayant pas leur famille sur place, avaient bien entendu des correspondants. Or, à l'époque, on désignait ces élèves comme étant des « correspondus », l'emploi, que je trouve personnellement intéressant, de cette forme passive étant tout à fait logique. Là où apparaît l'aphérèse, c'est que les jeunes filles des familles d'accueil parlaient entre elles des jeunes élèves reçus par leurs parents comme étant leurs « pondus ». Ce terme revient à plusieurs reprises dans les Mémoires précités.

Que penser de cette abréviation ? Peut-être était-elle tout simplement, de la part de ces jeunes filles, une façon de parler plus vite, de la même manière que l'on parle de *bus* au lieu d'*autobus*. Mais, bien qu'à ma connaissance l'expression « pondre un enfant » ne fût pas employée à cette époque, peut-être ces jeunes filles pensaient-elles plus ou moins consciemment à l'époque prochaine où elle donneraient elles-mêmes le jour à de jeunes garçons aptes à défendre plus tard leur patrie.

Si je forme cette hypothèse, c'est sans doute parce que ma défunte parente a épousé à l'âge de vingt-huit ans un veuf ayant six enfants... puis qu'elle en a eu sept autres de lui.

Jean Duchêne

Mots de sport

À la suite de l'article publié dans le numéro 225 de *DLF* au sujet des anglicismes dans le domaine du sport, j'ai reçu plusieurs réponses de nos adhérents et je les remercie. Voici leurs suggestions – qui n'engagent que leurs auteurs – pour les généralités et le football.

Généralités

mots d'origine anglaise	vos suggestions en français	
un challenge	chalenge, concours, critérium, défi, gageure	
le coach	animateur, chef, conseiller, dirigeant, entraîneur entraîneuse, mentor, guide, référent	
le coaching	animation de l'équipe, changement de joueurs, choix tactiques, conseils, direction, émulation, encadrement, maternage, stratégie, tactique	
le fairplay	correction, élégance, esprit sportif, franc-jeu, jeu (sport) propre et honnête, honnêteté, sportivité	
un match	rencontre	
l'open	tournoi ouvert (à tous)	
un recordman, une recordwoman	détenteur, détentrice de record, le ou la meilleur(e), recordiste	
le referee	arbitre (de champ)	
le score	marque, résultat	
supporter	soutenir, encourager	
le team	équipe, appui, groupe	



Football

mots d'origine anglaise	vos suggestions en français		
un corner	sortie, engagement en coin, coup de pied de coin, coup de coin, coin		
le goal	gardien (de but)		
un penalty	coup de pied de réparation, pénot, coup de pénalité, tir de pénalité, tir au but, coup (de pied) d'onze mètres, tir de réparation		
un shoot	tir, patate, caramel, fusée, chignole, coup de pied, frappe de balle		
une touche	lancée de côté		

NDLR : Les termes adoptés par la Commission générale de terminologie et de néologie sont en bleu.

Si le jeu vous intéresse, je vous propose maintenant deux autres sports.

Tennis

utilisation en français	existence en anglais	utilisation anglaise exacte (si différente)	suggestion française
un tennisman	non	a tennis player	
une tenniswoman	non	a tennis player	
un set	oui		
un smash	oui		
smatcher	non	to smash	
un lob	oui		
un ace	oui		
un break	oui		
un double break	oui		
breaker	oui	to break	
débreaker	non	to break back	

Boxe

un uppercut	oui		
un knock out	oui	a knock out ou k.o.	
le ring	oui		

Douglas Broomer

L'ingénieur et sa langue

Réflexions d'un ingénieur, dirigeant retraité, sur le rôle du français dans son ancienne profession : message en direction des jeunes promotions.

Le français, comme toutes les langues culturelles majeures, ne doit pas souffrir de la prééminence d'usage de l'anglais. Sans en avoir clairement conscience, l'élite des ingénieurs français joue un rôle moteur capital sur ce terrain. Dans son champ d'action mondial, elle doit stimuler les modes d'expression de notre culture. Il y a péril : la lutte pour le français est « un combat pour l'esprit ».

Être français et ingénieur est synonyme de devoirs à l'égard de notre langue.

- Celui de la manier correctement en usant de sa clarté, de sa précision et de sa finesse. Elle est le meilleur instrument dans la prise de décision. Pour l'ingénieur d'aujourd'hui, sur ce point en situation de faiblesse, la rédaction d'un rapport d'activités exploitable ou d'un argumentaire technique charpenté est fréquemment une épreuve redoutée.
- Celui de la défendre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, non contre les évolutions normales et enrichissantes, mais contre tous les appauvrissements, les pertes de substance, les invasions qui affaiblissent la qualité des échanges et contribuent à son déclin d'influence. Il ne peut y avoir de prestige personnel pour les débraillés du langage. Les exemples malheureux sont quotidiens. La règle est connue : ni purisme ni laxisme (*sic*).

• Celui de l'ouvrir aux autres et de susciter l'intérêt des non-francophones, tant par la qualité de ses propres interventions que par l'encouragement à l'expression en français. C'est ce que j'appellerai le charisme culturel.

L'anglais est un vecteur essentiel de communication pratique. Il est dans la plupart des pays ce que les Allemands appellent *eine Handelsprache*¹. Mais il existe deux dangers :

- Son utilisation entre non-anglophones est génératrice d'imprécisions, d'erreurs et d'incompréhensions. Elle donne une fausse impression de facilité et de gain de temps dont il y a lieu de se méfier.
- Son instrumentalisation. Il est devenu aujourd'hui la langue de base du monde libéral. Ne fédérant qu'en apparence des gens qui croient se comprendre, il est surtout un réel outil de prééminence économique pour les Anglo-Saxons.

La vie courante des ingénieurs nous montre, par l'exemple négatif du traitement des brevets d'invention internationaux et celui des communications scientifiques, ce qu'il faut éviter.

Dans le domaine technique comme dans bien d'autres, seules les langues aux positions fortes résisteront à l'anglais. D'où notre intérêt à encourager l'expression de la francophonie, vecteur culturel traversant les océans. Unir nos efforts avec nos voisins allemands est tout aussi indispensable.

Concilier l'exigence du profit et la valeur de la culture demande une solide formation linguistique. Le bon ingénieur d'aujourd'hui, maîtrisant parfaitement sa langue maternelle, devrait être correctement trilingue (français, anglais plus une autre langue de portée internationale).

Paul Viérin

^{1.} Une langue de commerce.

Le style administratif

Contrairement à une idée reçue, répandue même parmi les rédacteurs appartenant à nos services publics, le style administratif n'est pas fait de mots et de tournures de phrases obligatoires ou interdits. Il ne consiste pas davantage en l'art de choisir la formule de politesse adaptée à la position hiérarchique des interlocuteurs, non plus qu'en celui de rendre les administrés inoffensifs en les entretenant dans un brouillard d'incertitude. Depuis que l'Administration existe, les documents administratifs sont là pour informer sans ambiguïté leurs destinataires et laisser une trace de ce qui a été ordonné, octroyé, proposé ou convenu. C'est précisément parce qu'il remplit cette fonction de trace que l'écrit administratif n'a pas été réduit à néant par les instruments d'information plus rapides qui, de nos jours, en acheminent parallèlement la substance.

Ce sont les deux fonctions essentielles et indissociables d'information et de trace qui imposent la syntaxe et le vocabulaire administratifs.

Ces écrits ne prétendent donc pas être des chefs-d'œuvre de littérature et encore moins de la prose mondaine. Cependant, ignorant leur fonction, nous leur reprochons leur froideur, leur pédanterie, leur « laideur ». Mais un document administratif n'est pas fait pour être « beau », dans le sens où un littéraire l'entend. La recherche de la beauté pourrait compromettre l'efficience de textes dont la substance devrait alors se deviner, s'imaginer ou se déduire à partir d'allusions, d'images ou d'évocations poétiques.

Un document administratif doit être avant tout objectif et complet; c'est-à-dire donner clairement, précisément, sans jugement l'information utile, et celle-là uniquement. Pour ces raisons, il ne peut être, non plus, sentimental : la fonction – et non pas l'individu – qui s'adresse aux administrés n'a pas à se réjouir de ses permissions, de ses refus,

de ses interdictions, de ses sanctions conformes à la loi ; non plus qu'à les regretter.

Pour remplir ses fonctions, un document administratif doit être, avant tout, objectif, complet, clair, et à la fois concis et précis.

Cela n'empêche pas un écrit de rester digne : demander, par exemple, des explications avant d'accuser, offrir une négociation avant d'exiger, expliciter au lieu de ridiculiser – ces considérations relevant, toutefois, plus du fond que de la forme.

Cela n'oblige pas non plus à l'invention d'un vocabulaire ésotérique ou au contournement des règles de grammaire. Bien au contraire, les productions écrites de l'Administration devraient être un modèle de perfection grammaticale et sémantique, compréhensible par qui que ce soit. « Une administration qui ne se fait pas comprendre de ses administrés, immédiatement et sans interprète, ne remplit pas sa mission », écrivait en novembre 1967 Georges Pompidou, alors Premier ministre, dans sa lettre d'encouragement adressée à l'Association pour le bon usage du français dans l'Administration (ABUFA). Un écrit administratif doit être digne, positif et grammaticalement correct.

Il ne faudrait donc pas qu'une quelconque initiative, certes honorable, de simplification et d'humanisation des écrits administratifs les prive de la rigueur de langage indispensable à l'univocité du message qu'ils doivent transmettre et conserver. Le meilleur moyen d'obtenir un écrit administratif congru, c'est de le rédiger à l'attention du tiers malintentionné entre les mains de qui il pourrait tomber d'ici quelques jours ou quelques années.

Plutôt que leur austérité, c'est leur manque d'à-propos ou de précision que l'on devrait reprocher à certains écrits administratifs. En effet, expression stéréotypée de lettres bâclées une fois pour toutes ou héritage d'une façon de s'exprimer qui n'a plus cours, certains d'entre eux me laissent souvent perplexe.

Mireille Brahic

Loi du 4 août 1994 bilan 2008

En 2008, Défense de la langue française, Avenir de la langue française et l'Association francophone d'amitié et de liaison se sont conjointement constituées partie civile dans huit procédures concernant la protection des consommateurs : quatre à Paris, une en région parisienne (Lagny-sur-Marne) et trois en province (Toulouse, Saint-Étienne et Chambéry). Ces constitutions de partie civile ont toutes été engagées à la suite d'un procès-verbal d'infraction, conformément à la loi, dressé par les directions

répression des fraudes. Elles ont visé des produits et des infractions variés. Les produits : produits cosmétiques, produits informatiques, produits alimentaires, véhicules, accessoires vestimentaires. Les infractions : mentions d'étiquetage,

départementales de la concurrence, de la consommation et de la

Les langues en cause ont été l'anglais dans toutes les procédures (sauf une, l'estonien), parfois accompagné d'une ou de plusieurs autres langues : italien, hébreu, espagnol, arabe, portugais.

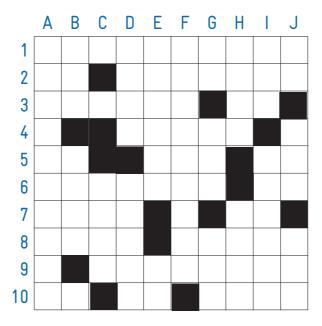
Tous **les jugements** rendus ont été favorables aux associations. L'un d'entre eux a été frappé d'appel par la partie condamnée.

La cour d'appel de Paris, statuant les 5 mars et 21 mai sur des jugements prononcés l'année précédente, a, au bénéfice des associations, dans le premier cas, infirmé (rendu un arrêt contraire), dans le second, confirmé, la décision de première instance. Sur appel interjeté par les associations, l'arrêt du 5 mars consacre la pleine compatibilité de la loi du 4 août 1994 avec le droit communautaire en matière de modes d'emploi sur le fondement de la protection des consommateurs.

Jean-Claude Amboise

modes d'emploi, carnets de garantie...

Mots croisés de Melchior



- 1. Poème lyrique, à la louange de Dionysos.
- 2. Parfois privatif. Ne sont pas des boulevards.
- 3. À frire. Dans l'ascenseur, on descend rarement plus bas.
- 4. On est censé y faire ses devoirs.
- 5. Vieille langue. Encourage le matador. Pronom personnel.
- 6. Repas miniature. La sortie de l'Odéon.
- 7. Union militaire. Un pou qui a perdu la tête.
- 8. N'est pas toujours volant. Astuces utiles.
- 9. Dies illa.
- 10. Oui, si la question est négative. Devrait se couvrir. Nos chemins de fer en folie.

- A. Qu'il est grand!
- B. Fille de Cadmus et d'Harmonie. Sur une île, à Paris.
- C. Parfum antique.
- D. Résultat d'un bon ensoleillement. Nous voilà soulagés!
- E. Avait un bon roi, selon Béranger. Château de la famille de France.
- F. Ne sont pas toujours ceux qu'on attendait.
- 6. N'a qu'un seul jour en son honneur. Rivière galloise. Arme à feu.
- H. Le plaisir de la ronce. Ne vendez sa peau qu'avec prudence!
- Appartient à Bunsen ou, lorsqu'il est long, au héron. Bel oiseau d'Amérique du Sud.
- J. Derrière le docteur. Bateau qui a chaviré. N'est pas humide.

Furetière.

La démocratisation de la langue



Vous pourrez lire la première partie de cet article dans le numéro 230 (p. 55 à 57).

L'intérêt des arguments développés dans les factums – plaidoyers satiriques grâce auxquels Furetière espérait gagner sa cause – ne doit pas

masquer les contradictions et les faiblesses du polémiste, dont nous ne citerons qu'un exemple.

Tandis que Furetière adressait au roi des projets de réforme de l'Académie, qui devait accueillir « d'authentiques savants » et non des « jetonneurs » auxquels cinq vacations avaient été nécessaires pour définir l'oreille comme « organe de l'ouïe », il contestait avec hauteur l'intervention du roi dans la gestion de l'Académie : « On ne trouve point que César et Alexandre... aient employé leur autorité à établir des manufactures de phrases et des ateliers de proverbes. » Les citations que nous avons eu l'occasion de faire illustrent l'indéniable talent de polémiste qui fit le succès des factums auprès du public et précipita la chute de leur auteur : ils n'échappèrent pas à la censure et furent condamnés comme diffamatoires en 1686. Un ultime pamphlet, les Couches de l'Académie, poème allégorique et burlesque, précéda de peu la mort de Furetière, en 1688. Le Dictionnaire universel fut publié à Amsterdam en 1690, avec une préface de Bayle. Celui de l'Académie en 1694.

L'analyse des factums proposée par François Ost montre l'origine sociale et politique du conflit : la querelle qui opposa Furetière à

l'Académie est l'affrontement des *valeurs bourgeoises* et de l'*aristocratie*. Dans l'acception de l'époque, est qualifié de *bourgeois* ce qui est étranger à l'aristocratie. Furetière avait publié, une vingtaine d'années avant la querelle du *Dictionnaire universel*, un ouvrage intitulé *Roman bourgeois* dont les personnages, à l'inverse de la littérature héroïque du XVII^e siècle, évoluent dans un univers de chicane que l'on peut considérer comme une allégorie de la condition humaine, et, plus particulièrement, du destin de l'auteur.

Les attaques de Furetière contre l'Académie et contre le privilège réduisent le pouvoir royal et l'Académie à des institutions bourgeoises dont on peut discuter les décisions en leur opposant la notion de loi. Lorsque Furetière demande au roi d'autoriser la publication du Dictionnaire universel, il écrit : « Il faut rendre le droit de bourgeoisie aux mots injustement proscrits. » Le terme apparaît aussi chez La Fontaine, auteur d'une « humble requête de pauvres mots... qui briguent d'être enrôlés dans ce fameux dictionnaire qu'en cent ans vous prétendez faire... ce sont de bons vieux bourgeois vrais originaires français ».

En dépit de l'article 24 des statuts de l'Académie, qui lui enjoignait de « donner des règles certaines à notre langue et [de] la rendre pure, éloquente, et capable de traiter des arts et des sciences », une majorité s'était constituée pour préférer « la façon de parler de la plus saine partie de la cour », comme l'avait écrit Vaugelas dans ses Remarques sur la langue française de 1647. Le langage de l'honnête homme qui, selon La Rochefoucauld, « ne se pique



Vaugelas (1585-1650)

de rien », écarte l'excès, le pittoresque du langage populaire, la spécificité de la technique, et pratique l'art de la litote. Cette langue, qui bannit les particularismes et les références à une société non aristocratique, était au service de la monarchie centralisée de Louis XIV. Mais, pour pauvre qu'elle ait pu sembler, il faut convenir qu'un certain élagage était nécessaire à l'émergence d'une nation dotée d'un langage commun et compris de tous, de cette langue

qui donna naissance à l'élégance classique illustrée par nombre d'auteurs bourgeois.

Les valeurs bourgeoises qui sous-tendent les opinions lexicographiques de Furetière vont de pair avec des préoccupations démocratiques étrangères à ses confrères. Furetière prétend faire entrer les termes techniques dans le dictionnaire, car ils sont **utiles** au public. Or, « il n'y a pas deux douzaines de mots de la langue qui n'entrent dans le commerce des arts et des sciences », ce qui condamne le malthusianisme académique. En outre, cette œuvre pédagogique d'utilité publique doit aussi être rentable, et assurer à son auteur une *rémunération* en échange de son *travail*. Furetière qui accusait l'Académie, du fait de sa lenteur, de gaspiller l'argent du roi, calculait ce que devait lui rapporter son dictionnaire. Il proposa même que fussent mis aux enchères des extraits de son dictionnaire et de celui de l'Académie! Les notions de droit d'auteur, et de concurrence dont il faisait l'éloge, persuadé naïvement que le meilleur l'emporterait, n'étaient pas, elles non plus, au centre des préoccupations de ses confrères.

Le cinquième et dernier chapitre de l'ouvrage de F. Ost, le plus long de tous, est consacré à l'évolution des idées défendues par Furetière et à leurs prolongements.

- Des exemples contemporains illustrent les difficultés que rencontre la définition du *plagiat*. L'auteur propose de lui substituer, dans le cas de Furetière, la notion, plus récente, de « concurrence parasitaire ».
- Le concept de *droit d'auteur* est étudié, depuis les origines jusqu'à nos jours, en relation avec celui de propriété intellectuelle, objet de nombreuses controverses. Après avoir fait l'historique du copyright et de l'« *open source* » ¹, F. Ost propose des solutions susceptibles de maintenir l'équilibre entre les droits de l'auteur, malmenés par la technologie (photocopies, internet), et les droits à l'information du public auxquels on opposerait un « verrouillage renforcé ».
- La querelle avait été nourrie par l'attitude de Furetière : la

contestation de l'autorité normative s'apaisa après sa mort et les rééditions du Dictionnaire universel, à partir de 1701, réintroduisirent la notion de norme. Il convient par ailleurs de noter que l'académicien Vaugelas, reprenant le poète latin Horace, avait luimême écrit, dans l'ouvrage déjà cité et qui date de 1647 : « Ce ne sont pas des lois que je fais pour notre langue de mon autorité privée ; je serais bien téméraire, pour ne pas dire insensé, car à quel titre... prétendre un pouvoir qui n'appartient qu'à l'Usage, que chacun reconnaît pour le maître et le souverain des langues vivantes ? »

Mais la polémique suscitée par Furetière reste vivace et connaît, à notre époque, un renouveau, autour de la question récurrente : quelle langue veut-on pour quelle société ?

L'intérêt de la thèse soutenue dans cet ouvrage qui fait de Furetière le héros de la démocratisation de la langue tient dans une analyse fine des arguments invoqués et dans un sens des nuances toujours en éveil. Cette qualité permet à l'auteur d'éviter l'écueil d'un tel sujet : les rapprochements superficiels entre époques et mentalités différentes. F. Ost prend ses distances avec les déclarations outrancières et tendancieuses de son héros, et sait montrer les mérites du combat mené, il y a plus de trois siècles, par Antoine Furetière, sans omettre ni les difficultés inhérentes à la démocratisation de la langue et de l'information, ni l'ambiguïté de celui qui se proclamait le « protomartyre du Parnasse ».

Anne-Marie Lathière

^{1.} On traduit « *open source* » par *logiciel libre*, c'est-à-dire source non protégée et interactive.

Tableau d'horreurs

- PSA Peugeot-Citroën a fait parvenir à la Société française des analystes financiers (1 700 membres) l'annonce d'une présentation des résultats de l'entreprise le 11 février, au siège de PSA, à Paris. Ce document, rédigé uniquement en anglais, précise que les interventions des dirigeants de PSA se feront en anglais et que la traduction des transparents projetés sera disponible sur le site internet de PSA. Après une vigoureuse intervention auprès des organisateurs, il nous a été indiqué qu'une traduction simultanée serait mise en place. Il n'en reste pas moins que la langue française a été traitée comme langue secondaire, à Paris, par un constructeur français qui vient de bénéficier de mesures d'aide de l'État...

- Dans un entretien paru dans *Le Figaro* (15 décembre 2008), Jean-Louis Borloo, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, précisait qu'il souhaitait « *good luck* » à Xavier Bertrand, le nouveau secrétaire général de l'UMP. L'expression « bonne chance » est-elle trop fade à son goût ? Voilà une autre pollution à laquelle devrait s'attaquer M. Borloo, celle provoquée par la langue anglaise dans la vie publique française.

- Toutes les occasions sont bonnes pour « angliciser » nos enfants. Ainsi, au collège Jean-Jaurès de Levallois, les « *cours de gym sont en anglais* ». *Le Parisien* du 1^{er} dé-

cembre 2008, qui annonce cette nouvelle, précise que « *c'est une idée d'Isabelle Balkany* », vice-présidente du conseil général des Hauts-de-Seine. L'académie de Versailles, séduite par cette initiative, prévoirait de l'appliquer dans les établissements en zone d'éducation prioritaire (ZUP)! Que devient le français dans ces établissements?

Nous avons écrit à M^{me} Balkany et au recteur de l'académie de Versailles en rappelant le caractère illicite de cette pratique au regard de la loi du 4 août 1994; nous les avons avertis d'une action possible en justice de notre part si cette expérimentation était maintenue.

- Les magasins de l'enseigne U, à l'instar de Carrefour et d'Auchan (voir *DLF*, nos 228 et 230), se lancent dans l'innovation linguistique. La gamme des emplois du mot anglais *coach* vient de s'enrichir de l'expression : « *le coaching déco express* ». Ce service comprend des conseils de « *relooking* » et de « *shopping* » (voir la publicité jointe), c'est-à-dire un

conseil ou une brève expertise de décoration, avec recommandations d'achat. Rien ne vaut un emballage simili-anglais pour attirer le chaland!

Marceau Déchamps



Tableau d'honneur

- Le Figaro littéraire a récemment (8 janvier 2009) consacré un dossier aux écrivains étrangers qui ont choisi d'écrire en français. Sous le titre « Le français, langue d'accueil de tous les écrivains du monde », une double page présente les œuvres d'auteurs venus de Grèce (Vassilis Alexakis), de Russie (Andreï Makine), du Danemark (Pia Petersen), de Cuba (Eduardo Manet) des États-Unis (Charles Swann) et évoque une dizaine d'autres écrivains étrangers qui écrivent ou écrivaient en français.

Merci au *Figaro* d'avoir rappelé ce rayonnement de la langue française audelà de nos frontières, alors que tant de nos compatriotes la maltraitent, la dédaignent ou la bradent.

- Les délégués du personnel CFDT d'une grande entreprise du textile de la région lyonnaise ont diffusé un tract d'information auprès des salariés. Un paragraphe est intitulé « Priorité à la langue française ». Il y est dénoncé la mise en place d'un logiciel en anglais et décrit l'intervention des délégués du personnel auprès de la direction de

l'entreprise pour obtenir une version en français. Cette demande est ferme et assortie d'une menace d'actions fortes si satisfaction n'est pas donnée.

Ce nouvel épisode du combat pour le français dans l'entreprise nous réjouit et confirme la prise de conscience de plus en plus grande des salariés.

- Après avoir déploré les appellations « Loire Valley » et « Aisne it's Open », adoptées par des édiles locaux sottement convertis à l'anglais-seule-langue-decommunication-internationale, nous sommes heureux de vous faire part de la création de « La Créativallée, vallée de la création » par la Région du Nord-Pas-de-Calais. Il reste en France des élus qui n'ont pas honte de notre langue et qui font preuve d'inventivité avec nos mots. Ils sont aussi persuadés que leurs voisins anglais ne sont pas des imbéciles et qu'ils sauront aisément traduire ce néologisme français, s'il en était besoin. Un grand bravo à nos Ch'tis!

Marceau Déchamps



La langue française pour Jean-Robert Pitte

© Stéphane Pons/Photo12. com

Ancien président de l'université Paris-Sorbonne et de Paris-Sorbonne-Abou-Dhabi, notre invité d'honneur (voir p. II), membre de l'Académie des sciences morales et politiques, s'est montré extrêmement préoccupé par l'état de l'enseignement en France, notamment dans les universités.

Nous le remercions d'être venu nous alerter et de nous autoriser à reproduire des extraits de *Stop à l'arnaque du bac* (Oh éditions, 2007).

La disparition des littéraires, en France, a des conséquences lourdes pour l'ensemble du pays. Notre élite est très douée techniquement. Mais il lui manque un fonds de culture littéraire et humaniste. Et cela, c'est dramatique. Car la littérature et la philosophie permettent d'instiller la culture du doute, de la complexité. Nous sommes le seul pays développé où toute une partie de l'élite politique et économique ne lit guère de romans, n'a jamais pratiqué la recherche, même après avoir fait des études d'ingénieur. Celles-ci sont tournées vers la technique et comportent peu de liens avec les laboratoires de recherche, cette autre école

merveilleuse de la remise en cause et du questionnement.

Mais redonner ses lettres de noblesse à la culture littéraire ne se fera pas sans rendre, d'abord, une langue commune à tous les jeunes Français. Cela ne se fera pas sans efforts, mais le jeu en vaut la chandelle. Je le sais d'expérience : si je n'avais pas bénéficié de l'ardente exigence de mes professeurs en ce domaine, je n'aurais jamais emprunté ce qu'on n'appelait pas encore à l'époque l'« ascenseur social ».











Jean-Robert Pitte, professeur des universités, est né en 1949. Agrégé de géographie (1971), docteur ès lettres (1986).

Adjoint au chef de la mission scientifique et technique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (1986-88). Professeur (depuis 1988) à l'université Paris-IV-Sorbonne, directeur de l'Institut d'urbanisme et d'aménagement (1988-91), directeur de l'UFR de géographie et aménagement (1991-93), chef de la mission de la carte universitaire au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (1993-95), vice-président (1997-2001), président de l'université Paris-IV-Sorbonne (2003-2008) et de Paris-Sorbonne-Abou-Dhabi (2006-2008); président de la Société de géographie (2009).

Distinctions et décorations : membre de l'Académie des sciences d'outre-mer, de l'Academia Europaea, membre de l'Institut. Chevalier de la Légion d'honneur, officier dans l'ordre national du Mérite, des Palmes académiques et des Arts et Lettres.

Parmi ses œuvres: Histoire du paysage français, Le Japon (1991), La France (1997 et 2006), Le Vin et le Divin (2004), Jeunes, on vous ment (2006), La Sorbonne. 750 ans au service des humanités (2008).

Nouvelles publications



DICTIONNAIRE NATIONAL ET ANECDOTIQUE (1790), de Pierre-Nicolas Chantreau, présenté et annoté par Agnès Steuckardt

Éditions Lambert-Lucas, « La lexicothèque », 2008, 220 p., 30 €

Dans ce double ouvrage, le premier d'une nouvelle collection dirigée par Christine Jacquet-Pfau, maître de conférences au Collège de France, nous avons un dictionnaire de 1790 où l'Histoire abandonne les hauts faits pour des anecdotes rapportées par un révolutionnaire convaincu. Chantreau voit dans le changement linguistique des archaïsmes (*chaircuitier*), des emprunts à l'anglais (*coalition*,

motion), des dérivés (motionnaire, désamender), des néologismes acceptés progressivement par l'Académie (invengé, en 1932-1935 seulement), ou plus ludiques (aristo-félon, foliographe, pacificrate). Nous pouvons aussi lire d'affilée l'histoire politique d'une époque, avec en filigrane la personnalité de Chantreau, faite d'humeur et d'humour. La consultation est alors délectation.

Nous avons aussi le commentaire érudit d'Agnès Steuckardt, lexicologue, de notre temps certes, mais dotée d'une double compétence en histoire de la langue et en Histoire tout court. Sans son long texte de présentation et ses annotations en bas de page, il serait difficile de comprendre ce livre, notamment les subtilités satiriques qu'évoque le mot « *anecdotique* » du titre.

Les deux auteurs, à égalité par l'étendue de leur texte, ont surtout un égal intérêt grâce à toutes les informations offertes à la fois aux historiens et aux linguistes. Danielle Bouverot



MA GRAND-MÈRE AVAIT LES MÊMES. Les dessous affriolants des petites phrases, de Philippe Delerm

Éditions Points, « Le goût des mots », 2008, 112 p., 11 €

Dans quelles circonstances, pour arranger les choses, pour faire le malin, ou poussé par quelque démon pervers, est-on amené à lancer, presque machinalement, avec un faux enjouement, une aimable indifférence, un intérêt de façade, ce genre de

phrases : « On ne vous fait pas fuir, au moins ? », « Y a pas d' souci », « Ça a été ? », « Je voulais voir ce que c'était »... Dans ce délectable recueil, le « maître confiseur » de la collection entend nous exposer « les dessous affriolants des petites phrases ». Nicole Vallée



ENCORE DES MOTS À DÉCOUVRIR, d'Alain Rey

Éditions Points, « Le goût des mots », 2008, 272 p., 7 €

Dans ces « *Nouvelles chroniques au fil de l'actualité* » où se trouvent regroupés des « Mots du jour » qui « *ont fait les beaux matins de France Inter* » de 2003 à 2005, Alain Rey, qui aime la langue, la savoure, s'en délecte, en décrypte les étymologies avec une très personnelle méthode d'investigation, s'en donne à cœur joie. Certes, il se

lance parfois dans des considérations politiques avec un plaisir que nous ne sommes pas obligés de partager, mais nous sommes heureux d'apprendre avec lui l'histoire du français, son évolution et les rapprochements parfois étonnants qui se produisent dans son vocabulaire. De la *bavure* aux *sévices* en passant par les *intermittents*, et le *ramdam*, né du défoulement nocturne qui succède à la diurne ascèse du *ramadan*, du *voile* à la *compétitivité*, du *traquenard* à l'*ascenseur social*, nous sommes entraînés, avec une magistrale virtuosité dans un tourbillon lin-

guistique. Alain Rey y pratique notamment les regroupements familiaux. N'est-il pas surprenant de reconnaître dans fantassin et infanterie le fari latin (parler) trouvé dans infans, l'enfant qui ne parle pas encore et dans l'infant... Indemne (sain et sauf) et indemnité ne semblent pas appelés à marcher ensemble, et pourtant... Dans ce glossaire, qui échappe au classement alphabétique, que d'agréables promenades avec bien des surprises aux détours des paragraphes! Jacques Dhaussy



LE PETIT GROZDA. LES MERVEILLES OUBLIÉES DU LITTRÉ, de Denis Grozdanovitch Éditions Points, « Le goût des mots », 2008, 288 p., 7 €

L'auteur entreprend avec une verve des plus sympathiques de nous faire connaître les « merveilles oubliées du Littré ». Vous allez peut-être vous découvrir « idémiste »... Avezvous apprécié au cours de vos lectures la « perspicuité » du style de certains auteurs ? Le « séraphisme » de votre compagne ne vous inquiète-t-il pas ? Elle-même pourrait se

plaindre de vos façons de « lucubrateur ». Fêtons donc la sortie de ce pertinent ouvrage avec quelques vers de « saute-bouchon ». $\mathsf{N}.\ \mathsf{V}.$



ON VA LE DIRE COMME ÇA. DICTIONNAIRE DES EXPRESSIONS QUOTIDIENNES, de Charles Bernet et Pierre Rézeau

Balland, 2008, 770 p., 32 €

Vaut-il mieux s'acheter une conduite que de l'huile de coude ? Être un agité du bocal ou se jouer un air de mandoline ? Certains vont à la soupe, d'autres jouent les mères Teresa, d'autres encore arrivent comme la moutarde après le repas. Si vous avez bu l'eau des nouilles, est-ce une raison pour avoir le moral dans les bottes ? Vous êtes

proches de la date de péremption, n'en profitez pas pour vous taper le derrière à la suspension, même si vous avez le charisme d'une endive. Deux linguistes et lexicographes se sont consacrés à présenter, analyser, illustrer d'exemples pertinents plus de 1 500 pittoresques expressions, aussi quotidiennes qu'actuelles, de la francophonie. Un véritable régal... que complètent une abondante bibliographie et un précieux index. N. V.



BRUITS DE LANGUE, de Daniel Percheron Éditions Le Passage, 2007, 158 p., 14 €

Encore un ouvrage consacré aux expressions familières ou savantes... Bien sûr, mais son auteur butine de-ci de-là et nous rapporte des expressions souvent inattendues. Vaut-il mieux dire « boîte à dominos » ou « boîte à osselets » ; « grand cru » ou « grande cuvée » ; « avoir mal aux cheveux » ou « avoir la casquette » ; « caviarder » ou

« sucrer » ; « génération presse-bouton » ou « génération pouce »... ? Prêtez l'oreille dans le bus, au café, au bureau, chez vos amis, et vous en entendrez bien d'autres. N. V.



GRAMMAIRE BLEUE. La grammaire française en 80 leçons,

de Pascale Marson-Zyto et Paul Desalmand Armand Colin, 2007, 505 p., 16,50 €

« Enfin une grammaire qui permet aux parents d'aider leurs enfants ! » annonce la première page de couverture d'un bleu intense. Mais cette grammaire qui se veut normative l'est-elle réellement ? Elle s'adresse à tout « adulte » français ou étranger –

grand adolescent, jeune parent, jeune grand-parent – dont les connaissances se révèlent quelque peu floues lorsqu'il est amené à s'exprimer en public, à écrire, ou simplement aider un enfant dans son

travail scolaire. Les auteurs, conscients de ce flottement, visent à informer le lecteur hésitant, à lui donner confiance. Ce manuel répond-il à leurs vœux ? Sans doute si l'on comprend l'esprit dans lequel le livre a été écrit et que l'on se sent capable de faire le tri entre l'essentiel (les règles anciennes qui perdurent en dépit de tout parce qu'elles sont au service de l'intelligibilité du discours) et le « superflu », par exemple les illustrations (souvent humoristiques, dont la pertinence est parfois difficile à décoder) ou les « trucs », déconcertants par leur simplicité (ou/où) ou par leur abstraction (signifié/signifiant). Le projet était ambitieux et les auteurs l'ont abordé avec courage et enthousiasme. Ils initient à la linguistique, rappellent les notions de base et les accords, proposent une bibliographie (documentation adaptée à deux niveaux), présentent les différentes méthodes, fournissent un index des règles et même des « trucs », une terminologie linguistique assez complète. L'ensemble est vivant et stimule la curiosité, ce qui est une qualité rare. Souhaitons une heureuse vie à ce sympathique ouvrage ! Claudie Beaujeu



LES CARNETS D'UN FRANCOPHONE, de Jean-Marie Borzeix

Bleu autour, 2006,115 p., 10 €

Alors qu'on s'oriente « *vers une nouvelle francophonie en Europe* » fondée non seulement sur le partage de la langue mais surtout sur celui des idées, de la culture, des valeurs en général, il faut lire les « carnets » de Jean-Marie Borzeix, ancien directeur de France Culture, aujourd'hui conseiller à la présidence de la

Bibliothèque nationale de France. Ce recueil, auquel il attribue modestement le sous-titre « Essai », est en fait constitué de 113 essais – dont la longueur va de quelques lignes à deux ou trois pages – qui insistent sur la diversité de la question « pour rendre compte d'une réalité diffuse et contrastée... » Dans ces réflexions « éparses, décousues, indignées, passionnées », chacun de nous trouvera matière à élargir son propre champ afin de mieux répondre à la confiance que nous vouent de nombreux francophones ou de la rétablir lorsque nous l'avons perdue. « La francophonie est une manière d'être au monde, imprégnée du désir d'échapper à la solitude des nations... » La conviction de l'auteur est communicative, elle emporte la nôtre – même lorsqu'il évoque certaines maladresses, les erreurs ou malentendus du passé.

Ce petit livre est de grande qualité : il est riche de sens, pose les questions objectivement, sans parti pris, il est utile. En outre, il est bien écrit, joliment édité, de format pratique, et par surcroît de coût modeste. Il mérite d'être diffusé. Lisez-le, offrez-le, vous ne le regretterez pas. C. B.

À signaler:

- LE FRANÇAIS, AILLEURS ET TOUJOURS: PLACE ET FONCTIONS DU FRANÇAIS DANS LES AUTRES LANGUES. Actes du colloque international tenu à l'université Lyon III (9-10 mai 2005), textes rassemblés et édités par Brigitte Horiot (Centre d'études linguistiques Jacques-Goudet, 2008, 244 p., 22 €).
- L'ETAT ET LA LANGUE, de Robert Lafont (Editions Sulliver, 2008, 224 p., 21 €).
- LES MOTS FRANÇAIS dans l'histoire et dans la vie, de Georges Gougenheim, préface d'Alain Rey (Omnibus, rééd. 2008, 752 p., 26 €).
- LES JONGLEURS DE MOTS de François Villon à Raymond Devos, de Patrice Delbourg (Écriture, 2008, 602 p., 29,95 €).
- QUAND LES POULES AVAIENT DES DENTS, de Jérôme Coignard (Le Passage, 2008, 256 p., 15 €).
- LEXIQUE DU PARLER POPULAIRE PARISIEN D'ANTAN, de Massin (Plon, 2008, 432 p., 23,90 €).
- ANTI-MANUEL D'ORTHOGRAPHE. Éviter les fautes par la logique, de Pascal Bouchard (Victoires Éditions, 2008, 94 p., 11 €).